

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3727 du Vendredi 22 Septembre 2017 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Schola Populaire du Congo



La solidarité au cœur de la célébration du 60^e anniversaire

La Schola Populaire animant la messe. (Ph. d'archives)

(P.8)

Point de vue

Qu'est-ce qui peut nous unir?

Par Michel Rodriguez Abiabouiti. (P.15)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas louper notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 26 septembre: Saint Augustin de la Tsiémé!

La Rédaction.

Sénat

Une passation de service sur fond de militantisme

(P.3)

80^e anniversaire de l'Armée du Salut au Congo

Les festivités se déroulent en présence du chef mondial, le Général André Cox

(P.8)



HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

EquaFlight

" Voyagez autrement "

06 945 70 04 (PNR)
06 481 81 74 (BZV)

www.equafight.com *Bénédicte, hôtesse Equafight.

**CAISSE NATIONALE DE SECURITE
SOCIALE**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la campagne de lutte contre le travail dissimulé qui sera organisée du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017 sur toute l'étendue du territoire national, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) demande aux employeurs non déclarés, exerçant les activités ci-dessous désignées, de bien vouloir procéder à la déclaration de leur activité, à l'immatriculation de leurs salariés et au paiement des cotisations sociales y afférentes, auprès des guichets de la CNSS, au plus tard le 30 septembre 2017.

Il s'agit de:

- Commerce;
- Microfinance;
- Ecoles privées, bureautique et cyber café;
- Boulangeries et pâtisseries;
- Cabinets médicaux, cliniques et laboratoires;
- Cabinets d'avocats, d'huissiers, de notaires et d'architectes;
- Compagnies d'assurance;
- Garages;

- Pharmacies ;
- Hôtels, auberges, restaurants, bars, boîtes de nuit;
- Salons de couture, de coiffure et Instituts de beauté;
- Organes de presse, librairies et papeterie;
- Agences de voyages, tourisme et bureaux de change;
- Agences immobilières;
- Auto-écoles;
- Sociétés de transport et de location automobile;
- Sociétés de gardiennage;
- Ateliers de menuiserie, plomberie et de soudure;

Cette liste n'est pas limitative.

Passé ce délai, des dispositions seront prises pour un recouvrement forcé des cotisations sociales.

Fait à Brazzaville, le 13 septembre 2017

Le Directeur Général,



Evariste ONDONGO./-

ANNONCE LEGALE

Maître AMBOULOU, Hygin Didace, Notaire à Pointe-Noire, A, Suivant acte authentique, enregistré folio 092/77 no824, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée.

Dénomination: FALAIX INTERIM SARL.

Objet:

- Alimentation, quincaillerie, Habillement, Prestation de services on off shore, Immobilier, Travaux Bâti-ments, Parc d'Attraction, Restauration, Assistance Logistique, déménagement et assainissement.

Capital: UN MILLION (1.000.000) FCFA.

Siège: Pointe-Noire, 78, Avenue Charles de Gaulle, centre ville.

Gérance: Par Madame FALAIX Blanche Virginie, épouse BENZADA, demeurant à Pointe-Noire, de nationalité congolaise, née, le vingt deux septembre mil. neuf cent soixante quinze.

R.C.C.M: 9 8 1030.

*Pour avis,
Le Notaire*

**AVIS DE RECRUTEMENT
D'UN (01) CONSULTANT
INDIVIDUEL NATIONAL**



Date: 19 Septembre 2016

Pays: République du Congo Brazzaville

Description de la mission: Evaluation finale du Projet Jeunesse

Nom du Projet: Projet Prévention de la Jeunesse contre la radicalisation en République du Congo...

Durée de la mission: 20 Jours

Les Termes de référence de la mission sont disponibles au bureau du PNUD et sur les sites suivants:

- UNDP Procurement: http://procurementnotices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=41027
- UNDP Job: https://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?job_id=74694

Les propositions doivent être déposées à l'adresse suivante «Bureau du PNUD à Brazzaville, Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex Foch)/Rue Behagle» ou envoyées à l'adresse électronique ic.soumission.cg@undp.org, au plus tard le 02 Octobre 2017 à 17H30.

Toute demande de clarification devra se faire par écrit. L'unité chargée des Achats répondra par écrit ou par courrier électronique standard et des copies de cette réponse seront envoyées à tous les candidats en intégrant les explications faisant suite à la demande de clarification demandée, sans que la source ne soit précisée. Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Mohamed Abchir
Représentant Résident

Les experts comptables désormais en action

La loi congolaise portant création de l'Ordre national des experts comptables a maintenant des projets de textes d'application remis au gouvernement. La remise officielle a eu lieu dans la salle de conférence du Ministère des Finances et du Budget, à Brazzaville, vendredi 15 septembre 2017.

Ces textes conçus et rédigés grâce à l'appui financier de la Banque mondiale et de l'ordre des experts comptables de France, remis par Arezki Mahiou du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables de France, en présence d'André Gomez-Gnali, président en exercice de l'association des professionnels de la comptabilité, ont été réceptionnés par Henri Loudou, commissaire du gouvernement auprès de l'ordre national des experts comptables au Ministère des Finances et du Budget. Après leur validation, ces projets de textes d'application de la loi réglementant et organisant l'exercice de la profession comptable libérale au Congo permettront de rendre opérationnel l'ordre des experts comptables du Congo. Le Congo dispose d'une loi n°29-2013 portant création de l'ordre des experts comptables du Congo. Cette loi a été votée et promulguée le 18 novembre 2013. Le travail effectué contient dix projets de textes, parmi lesquels un décret relatif aux missions de la responsabilité de l'expert-comptable libéral, un code de déontologie de la profession comptable, un décret concernant la commission de discipline, un règlement intérieur, la décision du conseil

de l'ordre national des experts comptables du Congo relatif au pouvoir et au fonctionnement de la commission permanente, une norme professionnelle de maîtrise de la qualité par les experts comptables libéraux, un décret relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable pour les associations de gestion de comptabilité, une charte des futurs élus du conseil de l'ordre des experts comptables du Congo et un décret fixant les modalités d'inscription au tableau de l'ordre des experts comptables du Congo. La présence de cet ordre s'impose au Congo, parce que depuis le 8 juin 2017, un règlement portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit a été pris au niveau de l'OHADA (organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) pour l'ensemble des pays membres de l'OHADA. Cette harmonisation couvre aussi bien les normes professionnelles que le code d'éthique et le système d'assurance qualité. Ce règlement prend effet à compter du 1^{er} janvier 2018 en même temps que le nouvel acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. En réceptionnant ces projets de textes, Henri Loudou a déclaré: «vous comprenez que toute cette armature juridique

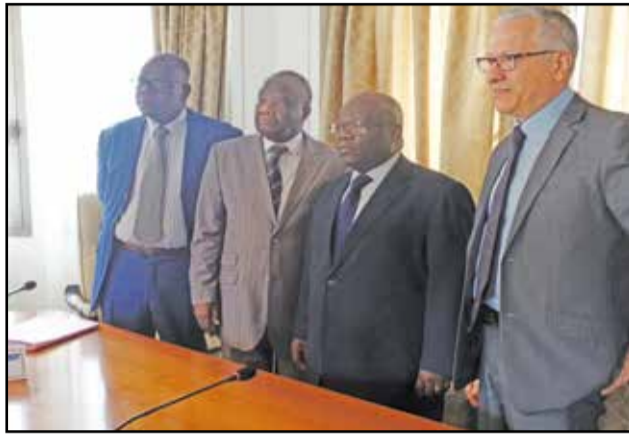


Photo de famille après la remise des documents.

va nous aider à rendre opérationnel l'ordre des experts comptables, dont la mission essentielle reste celle de veiller au respect des principes de moralité, de probabilité, de dévouement, de toutes les règles de déontologie applicables et à la profession d'expert-comptable au Congo. Je prends l'engagement de tout mettre en œuvre, afin que les dix projets de textes qui ont été finalisés, soient examinés le plus rapidement possible au niveau du gouvernement et permettre ainsi de convoquer la session inaugurale de l'ordre national des experts comptables du Congo». Jusque-là, les experts comptables du Congo, qui sont plus d'une centaine actuellement, sont regroupés au sein de l'APC (Association des professionnels de la comptabilité) depuis 1990, dont le président en exercice est André Gomez-Gnali. Cette association laissera très bientôt la place à l'ordre des experts comptables du Congo. André Gomez-Gnali

a reconnaissant l'intérêt de cet ordre, a indiqué que celui-ci un impératif pour notre pays. «Il est chargé de sélectionner ceux qui exercent réellement la profession. Les informations sur les comptes que donne l'ordre, en principe, rassurent les banques, les clients, les fournisseurs et l'Etat. Nous jouons un rôle central en ce qui concerne la qualité des informations financières. Dans un pays où il n'y a pas une structure capable de donner des informations financières fiables, on prend des décisions sur des bases erronées. C'est ça qui fait la force des anglo-saxons. Les investisseurs étrangers, font confiance à l'ordre quand ils arrivent dans un pays, ils se fient aux informations qui sont disponibles. La présence de l'ordre va donner un plus au Doing business du Congo».

Philippe BANZ

Coopération Congo Banque mondiale

La diversification de l'économie congolaise porteuse de croissance préoccupe la Banque mondiale

Dans le cadre des rencontres périodiques et surtout pour la diversification de l'économie congolaise, Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur des opérations de la Banque mondiale pour les deux Congo, avec pour résidence à Kinshasa, en RDC, a eu une séance de travail avec Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, mardi 19 septembre 2017, à Brazzaville. Cette rencontre a permis de faire le tour d'horizon du niveau de coopération entre la République du Congo et l'institution financière internationale.

Au sortir de cette séance de travail, le haut fonctionnaire de la Banque mondiale a reconnu excellente coopération qui permet d'avoir des discussions franches et qui nous permet non seulement de comprendre le niveau de collaboration, mais également de nous aligner par rapport aux priorités du Gouvernement. Les discussions ont porté essentiellement



Ingrid Ebouka-Babackas et Ahmadou Moustapha Ndiaye.

sur deux volets. Ainsi, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et la délégation de la Banque mondiale ont, d'abord, abordé l'état d'avancement du portefeuille de projets financés par la Banque mondiale. A ce sujet, Ahmadou Moustapha Ndiaye a affirmé que «nous avons un portefeuille avec un encours aujourd'hui de 400 millions de dollars américains mobilisés par la Banque mondiale». L'intérêt du débat a été d'examiner comment peut-on accélérer la mise en œuvre des projets pour avoir l'impact au niveau des populations congolaises. Le second volet de la discussion a été axé sur l'accompagnement de la Banque mondiale, compte tenu de la conjoncture économique du pays. Pour répondre à l'appel du gouvernement en matière d'appui budgétaire, les discussions ont porté sur les différents aspects techniques, ainsi que sur les prochaines étapes à franchir pour mobiliser les ressources additionnelles, afin d'accompagner le pays. Pour ce qui est du PND (programme national de développement), la contribution de la Banque mondiale a commencé depuis plusieurs mois. L'institution financière internationale assiste déjà le Congo à travers le projet portant sur la statistique à mobiliser des ressources pour accompagner le gouvernement. A travers ce projet, la Banque mondiale s'est manifestée par un apport financier et effectué des travaux d'analyse dans les différents secteurs, qui permettront de voir un peu le cheminement à emprunter pour assurer la stabilisation macroéconomique, a dit Ahmadou Moustapha Ndiaye. Il a été aussi abordé la question de la diversification économique, notamment le développement de l'agriculture. C'est ainsi qu'un nouveau projet d'un montant de 100 millions de dollars américains, soit environ 60 milliards de francs Cfa, dans le secteur agricole, a été signé, à Brazzaville, mercredi 20 septembre 2017 entre Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur des opérations de la Banque mondiale et Calixte Nganongo, ministre des finances et du budget, qui va permettre de développer ce secteur.

Philippe BANZ

MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
CABINET
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES
SERVICES DE SANTE-FBP (PDSS II)

République du Congo
Unité - Travail - Progrès

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN GESTION FINANCIERE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE (PDSS II)

1. Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui a été mise en vigueur en 2015.

Ce programme vise, à travers deux composantes, ce qui suit:

Composante 1: Augmenter le taux d'utilisation des services de santé dispensés dans les établissements de santé et améliorer leur qualité, grâce à un financement basé sur la performance.

Composante 2: Renforcer le financement du secteur de la santé et les capacités en matière de politique de santé.

2. La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP). Celle-ci est composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure fondée sur le mérite.

3. Le Gouvernement a convenu avec la Banque Mondiale du recrutement d'un Spécialiste en Gestion Financière du PDSS II.

4. La Cellule Technique du PDSS II invite les consultants individuels intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants doivent avoir le profil suivant:
- Etre titulaire d'un diplôme supérieur en gestion financière, contrôle de gestion ou comptabilité (minimum Bac + 5);

- Avoir au moins 5 ans d'expériences professionnelles dans un cabinet comptable, d'audit, entreprise, administration publique ou projet, notamment dans les domaines de l'élaboration d'instruments de gestion financière et comptable, de mise en place et la gestion de ces systèmes;

- Avoir une bonne connaissance des procédures des partenaires au développement en matière de gestion financière et comptable;

- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (traitement de textes, tableurs, PowerPoint, gestion de projet, et Internet notamment);

- Etre de bonne moralité;

- Avoir une bonne expression écrite et orale en français et une excellente capacité d'analyse et de synthèse;

- Etre capable de gérer une équipe;

- Avoir une connaissance et la maîtrise des logiciels comptables usuels en particulier TOMPRO et du système informatisé de gestion adaptée aux projets de développement; une expérience similaires au Projet de Lutte contre le VIH/SIDA ou autre projet de santé, constituerait un avantage;

- Disposer d'une bonne capacité en analyse financière, en communication et en rédaction des rapports financiers.

5. La durée du contrat est d'une année et 6 mois avec possibilité de prolongation, sur la base des performances du consultant et de la disponibilité de financement.

6. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de:

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du PDSSII;
- Un curriculum vitae détaillé;
- Des copies légalisées des diplômes;
- Des certificats de travail ou des missions similaires.

7. Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions des Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, Titre V, version de Janvier 2011 (cf. Consultants Individuels).

8. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 9 h 00 à 15 h 00.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées impérativement sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 5 octobre 2017 à 14 heures:

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
DES SERVICES DE SANTE (PDSS II)
CELLULE TECHNIQUE-FBP

Logement 31 C, Les Jardins de Bacongo (Nouveaux Logements Chinois), Arrêt Main Bleu, Brazzaville, République du Congo, République du Congo
Tel: (242) 05 00 00 016.
E-mail: minsante.pdss@yahoo.fr

Brazzaville,

La Coordonnatrice Adjoint du PDSS II

Marie-Christelle BERRI TSIKA

Journée internationale de la protection de la couche d'ozone Les importateurs des gaz frigorigènes sommés de déclarer leurs commandes et livraisons

«Prendre soin de toute forme de vie sous le soleil». Tel est le thème de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone, célébrée le 16 septembre 2017. Pour engager les pays parties au protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone à se focaliser, non seulement, sur la protection de la couche d'ozone, mais aussi à s'orienter vers le choix des technologies qui garantissent le développement durable, en vue d'atteindre un objectif global: la préservation de la terre dans toutes sa diversité biologique, ainsi que celle du climat. Au Congo, cette commémoration a donné lieu à une déclaration du gouvernement lue par Arlette Soudan-Nonault, ministre du tourisme et de l'environnement qui a sommé les importateurs des gaz frigorigènes à déclarer leurs commandes et livraisons.



Mme Arlette Soudan-Nonault.

En commémorant cette journée, le gouvernement de la République, a précisé Mme Arlette Soudan-Nonault, s'associe à la communauté internationale pour marquer son engagement solidaire en faveur de toutes les initiatives et actions visant à protéger la couche d'ozone et le climat. «Notre pays va poursuivre et intensifier ses efforts dans la mise en œuvre de la convention de Vienne relative à la protection de la couche d'ozone et du protocole de Montréal, qui sont les deux instruments juridiques essentiels en la matière. Le Congo s'engage dans la mise en œuvre du plan de gestion

d'élimination de toutes les substances appauvrissant la couche d'ozone, pour la période allant de 2013 à 2040», a-t-elle fait savoir. Aussi, «le Congo, notre pays, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement, a déjà réalisé et validé une enquête sur le niveau de consommation nationale des gaz fluorés HFC à très fort potentiel de réchauffement climatique, en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre du futur plan de gestion et de l'élimination de ces substances nocives», a révélé Arlette Soudan-Nonault. Comme pour manifester cette

volonté du gouvernement à protéger la couche d'ozone et le climat, la ministre du tourisme et de l'environnement a exhorté les Congolais à utiliser les réfrigérants hydrocarbures et les réfrigérants dits naturels, connus des techniciens frigoristes. Tout en interpellant les importateurs de tous les gaz frigorigènes, Mme Arlette Soudan-Nonault les a invités à déclarer leurs commandes et livraisons au bureau Ozone Congo, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays.

Par ailleurs, la ministre a estimé qu'au regard de la multiplication des catastrophes naturelles

à travers le monde, avec leur cohorte de dégâts sur le plans humains, matériel et environnemental d'une part, et de l'apparition du phénomène des réfugiés climatiques, imputables à la forte concentration des gaz à effets de serre dans l'atmosphère d'autre part, l'humanité entière est interpellée. «Le credo des pays parties au protocole est: le plus tôt on agit, mieux cela vaudra pour la protection à la fois, de la couche d'ozone et du climat planétaire», a-t-elle expliqué.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

Sylvestre Didier Mavouenzela, Président
de la Chambre de commerce de Pointe-Noire

«Du fait de la crise, les entreprises ont perdu 50% de leurs chiffres d'affaires»

La crise économique qui perdure, les tracasseries administratives et l'absence de perspectives rassurantes mettent à rude épreuve la survie des entreprises locales. A l'écoute des chefs d'entreprises, Sylvestre Didier Mavouenzela le Président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire sonne le tocsin. Il présente dans nos colonnes les efforts de cette institution pour accompagner les entreprises à traverser cette mauvaise passe.

*Le Congo traverse une crise financière et économique qui affecte

considérablement les entreprises. Quel regard, quelle appréciation faites-vous de la situation ?

**La mission de la chambre consulaire est, entre autres, celle d'être à l'écoute des chefs d'entreprise qu'elle regroupe. Mon regard sur la situation économique du pays est donc celui du président de la Chambre consulaire qui écoute les chefs d'entreprises, et aussi celui de chef d'entreprise que je suis. Les entreprises nous disent qu'elles ont perdu en moyenne 50% de leur chiffre d'affaires du fait de cette crise, ce qui ralenti énormément leurs activités. Il nous est aussi rapporté que les sociétés pétrolières qui sont les



Sylvestre Didier Mavouenzela.

plus grands donneurs d'ordre ont, du fait de la crise, revu à la baisse la plupart de leurs contrats avec les fournisseurs locaux. Cela conduit les chefs d'entreprises locales à faire des réajustements qui ne sont pas du tout faciles à effectuer.

Par ailleurs, les chefs d'entreprises dénoncent le fait qu'ils font toujours l'objet de multiples tracasseries administratives, ce qui fait qu'ils perdent beaucoup d'énergie à pouvoir y répondre pour se défendre, alors qu'ils auraient pu mettre à profit ce temps et toute cette énergie pour développer leurs entreprises.

Un autre sujet qui préoccupe les entreprises, c'est la dette publique envers le secteur privé. Les chefs d'entreprises nous disent qu'ils souffrent du non-paiement de leurs créances par l'état. Nous savons que l'état a des difficultés. Mais il a l'obligation de faire des arbitrages, des choix judicieux dans ses priorités. Les entreprises exhortent l'état à faire du paiement de la dette un levier de reprise économique au Congo. Si l'état paye sa dette envers les entreprises, celles-ci auront alors des marges de manœuvre pour réinvestir. Ce sera de l'argent insufflé ou réinjecté dans le circuit économique.

Enfin, les entreprises nous disent qu'elles veulent et attendent que le gouvernement leur trace une perspective plus ou moins précise, afin de savoir où est-ce qu'elles vont, et pouvoir calibrer leurs efforts pour maintenir leurs activités. Il leur faut davantage de visibilité. Lorsque vous faites une course de fond, si vous connaissez le point de l'arrivée, cela encourage à faire des efforts. Mais quand on n'a aucune idée de l'arrivée, selon pousse au découragement. Raison pour laquelle les entreprises ont besoin que l'état leur trace une perspective.

*En tant que Chambre de commerce, que faites-vous pour accompagner les entreprises à traverser cette crise ?

**Pour accompagner les entreprises à traverser cette mauvaise passe, nous avons mis en place des programmes, des actions en faveur des entreprises. Courant décembre 2016, nous avons organisé avec le soutien de Total E&P Congo les journées portes ouvertes sur les compétences locales en sous-traitance. Ces journées ont permis de mettre des PME et sociétés locales en face des grands donneurs d'ordres. Elles ont aussi permis à certaines entreprises de pouvoir travailler ensemble pour pouvoir répondre à l'accès aux marchés. Grâce à ce forum, les entreprises congolaises qui n'avaient pas accès à certains marchés ont pu y accéder. Aujourd'hui, on peut évaluer à environ 700 millions de fca le chiffre d'affaires généré grâce à ce forum.

Nous avons aussi mis en place une formation dite "le parcours de l'entrepreneur". Il s'agit d'un nouveau dispositif d'accompagnement des dirigeants d'entreprise. C'est-à-dire une formation qui dure 6 mois, et dont le contenu du programme est un accélérateur de compétences dans les domaines de l'organisation, de la gestion, ou du management d'une entreprise en général. A l'issue de la formation, les chefs d'entreprise rédigent un Projet de développement de leur entreprise à soutenir devant un jury composé de patrons de grandes entreprises donneurs d'ordre.

Mis en place avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD), ce programme permet donc aux chefs d'entreprises ou PME locales qui suivent ce cours, à pouvoir répondre avec plus de succès aux appels d'offres des grandes entreprises, ou encore de présenter aux banquiers, avec beaucoup plus de chance leur demande d'accès aux crédits.

Enfin plus récemment, du 12 au 14 juin 2017, nous avons organisé la convention d'affaires "Lisanga 2017", qui a permis aux entreprises locales de nouer des partenariats avec des entreprises étrangères. Et, à notre satisfaction c'était aussi une occasion pour certains chefs de PME congolaises de rencontrer les patrons des grandes entreprises de la place.

*Y a-t-il une action permanente en faveur des entreprises congolaises ?

**Notre assistance est multiforme et permanente. Nous réalisons par exemple le baromètre des besoins des entreprises. Ce baromètre est fait chaque fin d'année et permet de déceler les besoins des entrepreneurs et y apporter une réponse. Nous faisons aussi le plaidoyer des entreprises auprès des pouvoirs publics en cas de besoins, lorsque qu'elles nous font remonter des informations utiles.

Propos recueillis par
Jean BANZOUZI MALONGA

CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale) Bientôt une campagne de recouvrement et de lutte contre le travail dissimulé

La CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale) organise du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017, sur toute l'étendue du territoire du Congo, une campagne de recouvrement et de lutte contre le travail dissimulé. Pour ce dernier volet, il s'agit de déceler les employeurs ne voulant pas s'afficher à la CNSS et qui ne déclarent pas leurs travailleurs. Pour mener à bien cette opération, le directeur général de la CNSS, Evariste Ondongo, a animé lundi 18 septembre dernier une réunion d'information à l'intention des syndicats et représentants patronaux. Aussi a-t-il lancé un appel aux employeurs non déclarés de pouvoir procéder à la déclaration de leur activité, à l'immatriculation de leurs salariés et au paiement des cotisations sociales y afférentes, auprès des guichets de la caisse, au plus tard le 30 septembre courant.



Evariste Ondongo.

L'objectif de cette campagne est de procéder au recouvrement, à l'amiable, des cotisations sociales et en cas de non exécution, employer les actions de recouvrement forcé. La campagne va s'étendre, également, à l'identification des employeurs non connus au fichier cotisant de la CNSS et de les affilier; au recensement des travailleurs dissimulés, pour les immatriculer. La mauvaise volonté de ne pas cotiser expose les entreprises et établissements des employeurs récalcitrants à la fermeture de leurs structures. La campagne vaut la peine car les ressources de la Caisse sont constituées à 90% par les cotisations sociales.

La baisse drastique des recettes pétrolières consécutives à la chute du prix du baril a entraîné le ralentissement préjudiciable de l'activité économique dans son ensemble, et notamment la fermeture des entreprises de sous-traitance pétrolière, tout comme de nombreux arrêts de travaux de chantiers et des

pertes d'emplois massives. Ce qui a pour conséquence la baisse des cotisations sociales pendant que les dépenses liées aux prestations sociales ne cessent de croître.

Le public ciblé par cette opération est constitué de très petites entreprises «qui disent évoluer dans l'informel, mais, en réalité exercent sous l'empire des articles 2, 18, 21, 23 du code de sécurité sociale lesquels sont le sous bassement juridique de cette activité», a précisé Evariste Ondongo. Cette campagne touche presque tous les secteurs. On peut citer, entre autres, le commerce, la micro-finance, les écoles privés, la bureautique et les cybers café, les boulangeries et pâtisseries, les cabinets médicaux, les cliniques et laboratoires, les cabinets d'avocats, d'huissiers, de notaires et d'architectes, les garages, les pharmacies, les hôtels, les auberges, les restaurants, bars, les salons de couture, coiffure et instituts de beauté, les organes de

presse, librairies et papeteries. «Nous avons constaté depuis un certain temps l'ampleur du phénomène du travail dissimulé, appelé couramment travail au noir dans notre pays. Nos contrôleurs employeurs ont dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire détecté en mai de cette année 31 établissements qui ne sont pas déclarés. Au mois de juin 24 structures et 54 en juillet. En août, ils ont découvert 50 établissements non déclarés», a-t-il affirmé,

tout en sollicitant le concours des syndicats pour réussir cette campagne. Un travail minutieux doit donc se faire pour permettre aux employés à la fin de leur carrière de pouvoir percevoir leurs pensions. Les représentants des syndicats ont adhéré à cette initiative, laquelle est la bienvenue pour toutes les parties. Ils ont promis de soutenir la CNSS dans cette démarche.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

**A vendre
2 parcelles jumelées avec maison sur le goudron à Massissia**

Contactez:

**05 528 03 94
06 628 52 63**

Drame au quartier Météo: deux enfants meurent d'étouffement

Un nourrisson de 8 mois et son aîné âgé de 10 ans ont été trouvés asphyxiés dans leur chambre dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 septembre 2017, rue Bella à Météo, un quartier de Makélékélé. Le premier arrondissement de Brazzaville. Le constat de leur mort a été déclaré à l'hôpital. Selon un témoignage, leur maman faisait la cuisine à l'extérieur en utilisant un foyer à piles électriques. Ayant senti un malaise, elle avait installé ledit foyer dans la maison. Malheureusement, quelques minutes plus tard, fatiguée, elle s'est endormie en laissant le foyer en marche. Pendant plusieurs heures une épaisse fumée a envahi la maison. L'infortunée s'est réveillée, vers 1h du matin. Serait-il mort de gaz carbonique libéré par le foyer? Deux autres enfants qui se trouvaient dans la même maison sont admis dans un hôpital.

Sassou-Nguesso à New York, les opposants retrouvent du service

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, se trouve à New York où il a prononcé, mercredi 20 septembre 2017, un discours à l'occasion de la 72^e assemblée générale de l'ONU (Organisation des Nations Unies) qui s'y tient jusqu'au 25 septembre. La veille, il a eu un tête-à-tête avec la directrice générale du FMI (Fonds monétaire international), Christine Lagarde, et la procureure générale de la CPI (Cours pénale internationale), Fatou Bensouda. Mais, les opposants congolais ont voulu eux-aussi faire entendre leur voix à New-York. Ils se sont déplacés en masse mardi 19 septembre devant le siège des Nations-Unies pour alerter la communauté internationale afin qu'elle fasse pression sur le pouvoir de Brazzaville, pour obtenir «la libération des prisonniers politiques; l'arrêt immédiat des bombardements dans le Pool et un dialogue sous l'égide de la communauté internationale.» D'autres Africains francophones ont également manifesté devant le siège de l'ONU contre les chefs d'Etat de leurs pays respectifs.

Les syndicats du CHU n'ont plus la confiance des travailleurs

Les travailleurs du CHU (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville ont décidé de se passer de leur intersyndical et ont décidé de mener eux-mêmes la lutte pour leurs droits sociaux. Ils l'ont fait savoir au cours d'une assemblée générale tenue le 11 septembre 2017 après avoir dénoncé à l'unanimité «l'attitude démissionnaire de l'intersyndical caractérisée», selon eux, par «la non prise en compte des recommandations de l'assemblée générale du 10 août dernier et le refus des responsables de l'intersyndical de communiquer». Ils ont mis en place un comité provisoire de crise. Pour eux, l'intersyndical est noyauté par l'administration. D'où leur décision de le mettre sur le banc de touche et de défendre leurs droits eux-mêmes, mais dans l'ordre et la légalité.

Réunion des travailleurs dans les couloirs du CHU

Toujours concernant le CHU, les travailleurs ont été surpris, mardi 19 septembre 2017, par l'interdiction qui leur a été faite par le directeur général par intérim, Jérémie Mouyokani, de ne pas tenir la réunion qu'ils avaient convoquée dans la salle où ils la tiennent d'habitude. Pour montrer leur détermination à ne pas céder à l'intimidation, ils l'ont tenue dans un couloir de l'établissement. Selon un témoignage, les travailleurs ont demandé à l'intersyndical qu'ils bouident pourtant de convoquer au plus tard le vendredi 22 septembre 2017 la réunion avortée entre-temps. Si rien n'est fait, ils décideront, lundi 25 septembre, de la suite à donner à leurs revendications. En tout cas, il règne un climat délétère au CHU.

STPU: grève suspendue et non levée!

En grève depuis le 9 août 2017, les travailleurs de la STPU (Société des transports publics urbains) ont finalement décidé, mardi 19 septembre, de suspendre leur mouvement. Ils se satisfont de la promesse faite par le Gouvernement de payer une partie des cinq mois de salaire qui constituent leur principale revendication. Le travail reprendra le 25 septembre, mais les travailleurs rappellent à qui veut les entendre que la grève n'est pas levée et, donc, elle peut reprendre à tout moment si le Gouvernement ne réalise pas sa promesse. Par contre, ils n'ont pas évoqué dans leurs déclarations le point du maintien ou non de l'actuel directeur de la société, car ils exigeaient son départ sans autre forme de procès. Sur cette question, ils ont peut-être mis un peu d'eau dans le vin, comme on dit.

Salubrité et hygiène publiques: le maire de Brazzaville va-t-il réussir?

La municipalité de Brazzaville veut tordre le cou à la saleté et aux nuisances sonores. Le Premier vice-président, premier adjoint au maire, Guy-Marius Okana, en a donné le ton la semaine passée. Il a promis débarrasser la ville-capitale de la saleté présente dans les rues et avenues. Bennes et poubelles seront mises à contribution pour donner l'assaut à cette saleté. Mais, l'expérience prouve que ces opérations lancées souvent tambours battant finissent dans les oubliettes sans que la ville ne s'en trouve nettoyée. Cette fois-ci, Guy-Marius Okana et le conseil municipal vont-ils réussir à relever le défi? L'avenir le dira.

Digne Elvis Tsalissan-Okombi, président de l'UMP

«Nous dénonçons toute initiative qui tendrait à fragiliser l'autorité de l'Etat»

Le président de l'UMP (Union pour un Mouvement populaire), parti situé au centre, le Député Digne Elvis Tsalissan Okombi, a animé samedi 16 septembre 2017, à l'hôtel Olympic Palace à Brazzaville, un point de presse sur la situation prévalant dans le département du Pool et sur l'éventuelle résolution par le dialogue. «Dans ce contexte de chaos dans le département du Pool, toute proposition mettant Ntumi au centre de la résolution de cette problématique par le dialogue serait de nature à mettre en péril l'autorité de l'Etat», a-t-il déclaré



Digne Elvis Tsalissan Okombi.

Dignes Elvis Tsalissan-Okombi a rappelé à cet effet, quelques extraits du discours d'investiture du président de la République prononcé le 16 avril 2016: «La paix, l'unité, la sécurité et l'intégrité du Congo sont pour nous des valeurs sublimes, des valeurs sacrées (...) personne ne peut se complaire à les remettre en cause sans rencontrer l'autorité et la fermeté inflexible de l'Etat». Fort de cette orientation depuis pratiquement plus d'une année, la force publique congolaise traque dans les forêts du Pool M. Frédéric Bitsamou, sa milice et ses complices qui, ces dernières années, ont arraché, a-t-il indiqué, «la vie à des compatriotes, détruit des biens publics et privés mettant ainsi à mal l'unité nationale et occasionnant de nombreux sans abris et viols de nos sœurs et mères», a-t-il affirmé. Dans ce contexte de chaos dans le département du Pool, toute proposition mettant Ntu-

mi au centre de la résolution de cette problématique par le dialogue serait de nature à mettre en péril l'autorité de l'Etat. «Quel message donnerons-nous à tous les démocrates qui se battent pour faire émerger leurs idées sans armes, notamment ceux de l'opposition?», s'est-il interrogé. «Avons-nous fait le choix de légitimer une opposition armée dans ce pays? Quel message voulons-nous donner à tous les agents de la Force publique qui se sont engagés dans les forêts du Pool pour traquer Ntumi? Que ferons-nous de toutes ces familles endeuillées et inconsolables, qui ne comptent que sur la mise aux arrêts de M. Ntumi, pour faire leur deuil? Que feront-nous du mandat d'arrêt émis par le procureur de la République contre Ntumi? Allons-nous passer par perte et profit ces innombrables vies humaines, à la fois civiles et militaires sacrifiées? Avons-nous déjà oubliée la mémoire

des soldats abattus froidement devant les passagers du bus de l'Océan du Nord? Que dire de ces femmes violées en public devant leurs maris, leurs frères et leurs enfants?», a-t-il continué à s'interroger, avant de poursuivre: «Nous dénonçons toute initiative qui tendrait à fragiliser l'autorité de l'Etat et à contredire les orientations du président de la République. Ntumi ne peut pas rentrer à Brazzaville en conquérant comme Jules César». Aussi, estime-t-il qu'il est plus que jamais temps de tourner le dos à la culture laxiste de la déresponsabilisation et de l'impunité. «Nous voulons une République partout et pour tous; une République qui protège et qui n'oublie pas les victimes; une République faisant passer

un message clair à ceux qui prennent les armes contre la République. Une République qui ne négocie pas sur les principes», a-t-il fait savoir. Sur ces entrefaites, Il a rappelé que la loi est l'expression de la volonté générale et nul n'est au-dessus de la loi. Ainsi M. Ntumi doit répondre devant la justice de ce pays comme l'a indiqué le président de la République dans son dernier message à la nation, le 14 Août 2017. Le président de l'UMP a lancé un message aux congolais en général et aux fils du Pool en particulier, désabusés par la situation tragique que subit ce département, un des viviers économiques de notre pays. «Nous vous réitérons notre soutien et vous disons froidement que votre intérêt est de contribuer à la traque de Ntumi et de le mettre hors d'état de nuire», a-t-il dit, avant d'annoncer la création sous peu d'une organisation de veille citoyenne dénommée «Solidarité populaire, Elikia ya peuple». Pour conclure, le président de l'UMP a adressé un message aux Congolais, en général, et aux fils du Pool, en particulier, désabusés par la situation tragique que subit ce département, un des viviers économiques de notre pays.

Pascal AZAD DOKO

Des témoignages après les obsèques du colonel Missontsa

Le médecin-colonel Durand Abel Missontsa avait fait de sa profession un sacerdoce

Le médecin-colonel Durand Abel Missontsa est décédé le 3 septembre 2017 et ses obsèques officielles ont eu lieu le 13 septembre dernier au Palais des Congrès. A cette occasion, nous avons recueilli les témoignages de quelques personnalités présentes qui l'ont côtoyé, au nombre desquelles:

-Le médecin-général Pascal Ibata, directeur de l'hôpital central des armées Pierre Mobongo: «Il a été notre directeur central. Quand j'arrive jeune médecin, à Brazzaville à l'hôpital militaire, c'est lui qui nous

côté du sien. Nous voilà donc tous les deux, engagés comme soldat de deuxième classe des Forces armées congolaises et affectés au premier Bataillon congolais. Quand on l'a vu vivre au quotidien, il ne pouvait pas choisir une autre spécialité. Il était né pour être psychiatre, peut-être féticheur, s'il n'avait pas fait des études médicales. Les médecins meurent aussi».

-Médecin-colonel à la retraite, François Tchitchellé-Tchivéla, ancien ministre et ancien préfet du Kouilou: «Je l'ai connu au lycée Savorgnan De Brazza. J'étais en classe terminale, et lui en première. Et puis nous nous sommes retrouvés à l'Ecole de santé navale en France et à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux. C'est là que nous avons étudié. Je suis sorti un an avant lui et puis nous avons regagné le pays pour le servir et servir notre armée. C'était un homme brillant, quand il est rentré dans ce pays il était resplendissant. Les malades

l'avaient fait de sa profession un sacerdoce».

-Le général de division Prosper Nkonta-Mokono, chef d'Etat-major particulier du premier ministre: «Il a été pour moi un chef d'abord, un aîné, qui nous a aidés à mieux nous imprégner de notre métier, et de savoir garder sa place au sein de l'Armée populaire nationale d'abord et des Forces armées congolaises

manitaire, et lui il aimait les gens et son travail. Une fois, en allant à mon bureau, j'ai vu un attroupement au



Pascal Ibata.

reçoit et qui va dicter notre orientation future. C'est comme cela que je suis parti faire chirurgie en France. Il a été un chef modèle, un grand organisateur, et qui a continué à travailler malgré le fait qu'il était à la retraite, donc c'est une grande perte pour le pays et pour les malades». -Le médecin-général à la retraite Anselme Mackoumbou-Nkouka, compagnon du défunt: «Nous avons passé les trente premières années de notre vie ensemble. Jeune bachelier en 1962, il répond à l'appel des Forces armées congolaises. Mais, il ne veut pas se séparer de moi, alors que je suis absent de Brazzaville, il inscrit mon nom à



François Tchitchellé-Tchivéla.

qui accouraient vers lui appréciaient souvent son accueil très chaleureux. La sûreté des diagnostics qu'il posait après un examen sérieux et l'efficacité des traitements médicaux qu'il prescrivait à la suite de chaque consultation reconfortaient les ma-



Prosper Nkonta-Mokono.

ensuite. Nous l'avons côtoyé pendant très longtemps parce que nous fréquentions les mêmes milieux. C'est un monsieur par qui nous avons appris qu'il faut savoir être humble même quand on est chef. Et je peux dire que de lui, je tiens encore un élément très fort: c'est grâce à son lobbying que nous avons eu les premiers médecins venus dans les Forces armées congolaises qui étaient en formation en France grâce aux fonds du peuple congolais».

-Mme Ida Victorine Ngampolo, administrateur-maire de Djiri et ancienne présidente nationale de la Croix-Rouge Congolaise: «En cette qualité, j'étais très liée à l'hu-



Mme Ida Victorine Ngampolo rond-point Moundali. C'était lui qui dialoguait avec un malade furieux. Il a fini par l'adoucir par ses paroles et l'a ramené à sa psychiatrie dans sa voiture: c'est un fait très marquant qu'on ne verra peut-être pas encore maintenant. Je demande aux jeunes qui se lancent dans la médecine de s'intéresser aussi à la psychiatrie». A ces témoignages, il faut joindre les deux messages de ses collègues de promotion en France. Il s'agit de celui du Dr Daniel Vaisse qui écrit notamment que, le Dr Missontsa l'a accueilli en 1977, lors de son affectation à l'hôpital général. «Il était toujours disponible lorsque nous le sollicitons, il nous recevait avec amitié sans protocole». Et du Pr Jacques Bahaud, médecin-général: «c'était notre collègue de promotion. Nous gardons de lui, le souvenir d'un homme brillant, cultivé, d'une gentillesse inouïe. Il fut un ministre de la Santé très apprécié. Il faisait partie de ces grands responsables africains et vrais bâtisseurs».

Propos recueillis par Alain-Patrick MASSAMBA

Zimbabwe

Morgan Tsvangirai hospitalisé en Afrique du Sud

Le chef de l'opposition zimbabwéenne Morgan Tsvangirai a été transporté dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 septembre 2017 à Johannesburg, en Afrique du Sud, où il a été hospitalisé d'urgence. Agé de 65 ans, l'opposant avait dévoilé l'an dernier être atteint d'un cancer du côlon. Une nouvelle qui plonge le Zimbabwe dans l'incertitude à moins d'un an de la prochaine présidentielle.

L'opposant présidait jeudi 14 septembre une réunion de son parti, le MDC (Mouvement démocratique) dans le centre du pays, à Kadoma. Selon certaines indiscretions, il aurait été pris soudainement de vomissements. Son équipe médicale lui aurait alors recommandé d'aller se faire soigner à Johannesburg, comme l'an dernier. Dans un communiqué, le porte-parole du MDC se voulant rassurant a plutôt évoqué «une simple visite médicale de routine».

S'il confirme l'hospitalisation du leader de l'opposition zimbabwéenne, le MDC assure que l'ancien premier ministre était dans un état «très stable», «contrairement aux informations de presses morbides»

publiées dans le pays.

Il y a un peu plus d'un an, Morgan Tsvangirai avait publiquement reconnu qu'il souffrait d'un cancer, qu'il avait commencé un traitement par chimiothérapie et qu'il avait subi une opération chirurgicale, déjà dans un hôpital sud-africain. Son hospitalisation pourrait ne pas être liée au traitement contre le cancer. Chef historique de l'opposition au président zimbabwéen Robert Mugabe, au pouvoir depuis l'indépendance du pays il y a 47 ans, Morgan Tsvangirai a récemment formé une alliance avec les autres principaux partis d'opposition du Zimbabwe, en vue des élections législatives et présidentielle qui doivent se tenir l'an prochain.



Morgan Tsvangirai.

L'an dernier, à son retour d'Afrique du Sud, lorsqu'il avait vu sa santé décliner, Morgan Tsvangirai avait nommé deux nouveaux vice-présidents au sein de son parti, une façon peut-être de préparer sa succession. A ce jour, il est encore le candidat du MDC pour la présidentielle de 2018. Depuis son lit d'hôpital, il a appelé tous ses concitoyens à aller s'inscrire sur les listes électorales. Les inscriptions ont commencé officiellement jeudi 14 septembre à Harare. Le MDC assure que Morgan Tsvangirai sera bientôt «de

retour au pays pour faire campagne».

En 2008, le leader du MDC avait fait vaciller Robert Mugabe en remportant le premier tour du scrutin présidentiel. Mais il s'était retiré avant le second tour à cause des violences subies par ses partisans. Il avait aussi perdu en 2002 et 2013, deux échecs imputables selon lui à la manipulation des scrutins.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Mexique

Au moins 230 personnes tuées par un puissant séisme à Mexico

Le tremblement de terre d'une magnitude 7,1 qui a frappé, mardi 19 septembre 2017 le centre du Mexique, dont Mexico la capitale, a fait au moins 230 morts. «Nous avons 102 personnes décédées à Mexico, 69 dans l'Etat de Morelos, 43 à Puebla, 13 dans l'Etat de Mexico, cinq dans le Guerrero, un à Oaxaca», a détaillé le directeur de la protection civile, Luis Felipe Puente, revoyant certains décomptes locaux à la hausse et d'autres légèrement à la baisse.



Les secouristes à pied d'oeuvre pour dénicher les victimes du drame.

Comme d'autres bâtiments effondrés de Mexico où il pourrait y avoir des survivants, le site de l'école primaire et secondaire Enrique Rebsamen, à l'extrême sud de la capitale, ressemblait mercredi 20 septembre à une fourmilière où grouillaient des casques blancs, jaunes, rouges, oranges, verts et bleus des différents corps participant aux opérations de secours. Au moins 21 élèves, âgés de 7 à 13 ans, ainsi que cinq adultes, y ont péri. Une trentaine d'enfants restaient portés disparus. De même, onze enfants et une maîtresse avaient été extraits vivants des décombres.

«On compte une quarantaine de bâtiments écroulés dans cette mégapole de 20 millions d'habitants. Au moins 40 personnes ont été retrouvées en vie dans les décombres de deux structures», a fait savoir, le maire Miguel Angel Mancera en ajoutant que quelque 600 autres constructions allaient être inspectées. Dans les rues de Mexico, des dizaines de personnes attendaient angoissées des nouvelles de proches disparus. Les dégâts se concentraient dans le sud de la ville et les quartiers branchés de la Roma et la Condesa, connus pour leurs bars et restaurants et où résident de nombreux étrangers.

Le séisme de mardi est survenu 32 ans jour pour jour, après le grand tremblement de terre de 1985, qui avait fait plus de 10.000 morts et reste un traumatisme national au Mexique. Des dizaines de répliques ont été enregistrées et les autorités appellent les habitants à la plus grande prudence. Cette nouvelle tragédie frappe un pays encore sous le coup d'un tremblement de terre de magnitude 8,2 le plus puissant en un siècle dans le pays qui a fait une centaine de morts et plus de 200 blessés dans le sud du pays le 7 septembre.

Situé à la jonction de cinq plaques tectoniques, le Mexique est l'un des pays du monde où l'activité sismique est la plus forte. Plusieurs pays, dont Israël, l'Amérique, le Chili et le Salvador y ont annoncé l'envoi de renforts.

La catastrophe du Mexique, naturelle mais également prévisible dans certains de ses effets, devrait inciter des pays comme le Congo à éviter de s'endormir sur de fausses certitudes. Les tremblements de terre ne sont pas les seules catastrophes pouvant surprendre dans le sommeil. Crues des fleuves et érosion ne connaissent pas de continents.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Forum sur la paix en RD Congo

Le président Joseph Kabila appelle à un «examen de conscience» au Kasai

En RD Congo, lors de l'ouverture du Forum sur la paix et la réconciliation mardi 19 septembre 2017, à Kananga, le président Joseph Kabila a félicité les forces armées de son pays, critiquées pour leur intervention dans les cinq provinces du Grand Kasai. Il a haussé le ton face à la milice armée Kamuina Nsapu pour les violences qui se déroulent ces jours-ci dans cette région. Aussi, a-t-il appelé les populations à un examen de conscience.

Lors de ce forum organisé à Kananga, le président Joseph Kabila a invité les Kasaiens au pardon et à la réconciliation. Ce qui, selon lui, devrait permettre une reprise rapide des projets de développement dans tous les domaines. «Mais la démarche ne pourra pas se faire sans une justice réparatrice. Les auteurs directs et indirects du drame kasaien devront répondre un jour de leurs actes», a indiqué le chef de l'Etat congolais.

Le conflit dans cette zone du centre de la RD Congo a déjà fait au moins 3 000 morts en un an, dont deux experts de l'ONU (Organisation des Nations unies) tués en mars 2017. Des crimes qui, a reconnu Joseph Kabila, ont couvert de honte tout un pays. Ce dernier a regretté que la voie de la raison, celle du dialogue, n'ait prévalu qu'à posteriori.

Le président de la République démocratique du Congo a aussi dénoncé les indécidables commises dans la gestion du secteur coutumier, une mauvaise gouvernance qui a conduit à la situation déplorée. Pour lui, la paix est revenue parce que les forces de l'ordre et de sécurité ont fait du bon travail. «Cette conférence constitue une réelle oppor-

tunité pour chacun de nous de procéder à un examen de conscience sur sa part de responsabilité dans ce qui nous arrive et dans ce qui nous est arrivé», a lancé Joseph Kabila Kabange.

Pour rappel, le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a dénoncé un usage excessif de la force dans le Grand Kasai. Selon l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), au moins 7 millions sont affectés de différentes manières. Yves Wilmote, porte-parole de cette organisation de l'ONU d'aide et de protection de l'enfance, en RD Congo souligne également l'impact indirect de cette crise du Kasai, en termes de santé et d'éducation, sur les enfants. «Suite à la crise, des centres de santé ne fonctionnent plus, ne sont plus approvisionnés, la chaîne du froid ne fonctionne plus. Les vaccins n'arrivent plus à être positionnés au niveau des centres de santé et les travailleurs de santé ont souvent eux-mêmes fui le centre. La même chose se passe au niveau des écoles. Aussi, la conséquence de cela c'est que des centaines de milliers d'enfants n'ont pas accès aux soins de santé ni à l'éducation, ce qui les affecte



Joseph Kabila.

directement et met en péril leur avenir», explique-t-il.

En raison de l'insécurité, environ 440.000 enfants ont été empêchés de terminer l'année

scolaire précédente, selon l'UNICEF.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

COMMUNIQUE
NECROLOGIQUE

Le Personnel de la librairie «MAISON DE LA PRESSE» et la famille, ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Madame NKODIA née BOUETOUMOUSSA MPEMBA Henriette survenu, le samedi 16 septembre 2017, à Paris, en France.



La veillée mortuaire se tient au domicile familial, au centre-ville, derrière l'ex-direction commerciale d'Airtel en biais d'Eni Congo. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

COMMUNIQUE

La famille KIEMBA, les enfants et petits-fils KIEMBA résidant à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, tante et grand-mère KIEMBA née NKOSSO Made-



leine, survenu le samedi 16 septembre 2017, à l'hôpital de base de Nkayi. La veillée mortuaire se tient au N°19, de l'avenue de la Paix, quartier Mwana nto à Nkayi. L'inhumation aura lieu mardi 26 septembre 2017 au cimetière de Kimpambou Loukelo à Nkayi.

Schola Populaire du Congo

Le 60^e anniversaire célébré sous le signe de la solidarité

Placées sous la houlette du bureau national, les festivités du 60^e anniversaire de la Schola populaire du Congo ont eu lieu du 14 au 16 septembre 2017, à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo (Archidiocèse de Brazzaville), où près de 2.000 membres ont effectué le déplacement. Créé en septembre 1957 par Mgr Barthélemy Bantantu, d'heureuse mémoire, en compagnie de trois membres de la Légion de Marie, le mouvement d'apostolat liturgique Schola populaire qui fait la fierté et la beauté de l'Eglise du Congo, a célébré ses 60 ans d'existence. L'Archidiocèse de Brazzaville a été choisi par le bureau national comme lieu devant abriter ces festivités.

Au programme, une grande séance de répétition des chants retenus dans un livret, ensuite un rappel historique du mouvement et la messe d'action de grâces. La grande séance des répétitions s'est déroulée, jeudi 14 septembre dans la soirée; et le vendredi 15 septembre, Grégoire Nouroumbi, secrétaire national, a donné une communication sur l'histoire du mouvement. Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, président de la C.E.A.L (Commission épiscopale pour l'apostolat des laïcs), est revenu lui aussi, sur les temps forts ayant marqué le mouvement en insistant sur la bonne conduite à mener dans le mouvement. Le clou des festivités a été la messe d'action de grâces célébrée, samedi 16 septembre 2017, à 9 h en l'église Saint Pierre Claver. Mgr Yves Marie Monot, président de la C.E.A.L., a présidé l'eucharistie en présence de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, des pères Jean de Dieu Passy, curé de la paroisse Saint Pierre Claver, Aimé Porret, vicaire paroissial, Casimir Moukoubaba, et des abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Fabrice Mavoungou, aumônier national de La Schola Populaire, Albert Kimbembe, Barthélemy Bassoum-

ba, respectivement, aumôniers diocésains de Brazzaville et Kinkala, et Jérémie Louzolo.



Mgr Yves Marie Monot et Anatole Milandou entourés des prêtres concélébrants.



Les membres de la Schola Populaire participant à la messe.

Dans son homélie, tirée de l'Evangile selon Saint Luc 6, 43-49, Mgr Yves a convié les membres du mouvement à rendre grâce à Dieu pour le cheminement effectué et qui n'est pas à son terme «l'Evangile doit toucher notre cœur dans sa profondeur et chacun de vous doit se reconnaître dans la graine semée pour porter du bon fruit. Tenant compte de tous les biens reçus, Jésus nous envoie en mission, celle d'aller, annoncer la Bonne Nouvelle partout sans discrimination; il revient à tous de chercher à bâtir l'Eglise et sa vie sur le roc et non sur du

sable. Pour cela l'obligation nous est faite de soigner nos chants, afin de chanter pour évangéliser et non distraire par des chants qui ne reflètent pas nos valeurs. En rendant grâce pour cet anniversaire, vivons à l'image de la première communauté caractérisée par l'amour, l'unité et le partage.», a fait savoir l'évêque de Ouesso. Après le chant d'action de grâces, deux interventions ont eu lieu, celle de Joseph Mouanga, président national, qui a rendu hommage aux anciens en invitant l'assemblée à se lever pour observer une minute de silence; et a

demandé à ses membres de se focaliser sur les grands chantiers comme la construction du siège du mouvement. La deuxième intervention, celle de l'aumônier national, a porté sur la présentation des livres de chants édités par le bureau national. Dorénavant dans l'animation des messes, la Schola populaire dispose de trois livrets de référence: les psaumes des années A et B «Yimbila», et «Biso To Tondi Yo», celui de l'année C est en cours. Ajouté à cela, le livret de chants «To Sepela», tous ces documents ont été traduits dans les langues liturgiques des différents diocèses du pays.

Pour montrer leur solidarité au diocèse de Kinkala, tous les diocèses ont remis des dons audit diocèse. Ces dons composés de produits de consommation de première nécessité y seront acheminés. Enfin, dans la soirée, des diplômes ont été remis à ceux qui se sont distingués pendant leur parcours dans ce mouvement.

Nathan DANDOU
SIASSIA

80^e anniversaire de l'Armée du Salut au Congo

Les festivités se déroulent en présence du chef mondial, le Général André Cox

Les fidèles de l'Armée du Salut au Congo se sont mobilisés en grand nombre, mercredi 20 septembre 2017, dans la soirée, à l'aéroport international Maya-Maya, pour réserver un accueil chaleureux, enthousiaste et populaire au Général André Cox, chef mondial de l'Armée du Salut, accompagné de son épouse, la commissaire Silvia Cox. Tous deux sont venus à Brazzaville à l'occasion des festivités du 80^e anniversaire de l'implantation de l'Armée du Salut au Congo. Le couple a été accueilli à sa descente d'avion par le commissaire Onal Castor, chef de territoire de l'Armée du Salut au Congo, entouré des responsables de toutes les divisions des départements de notre pays et ceux du quartier général territorial. Le Général André Cox qui arrive pour la troisième fois au



Le Général André Cox répondant aux questions de la presse.

Congo, mais c'est la première fois qu'il y arrive en qualité de 20^e Général de l'Armée du Salut puisqu'il le 3 août 2013. Il a déclaré à sa descente d'avion devant la presse nationale qu'il est venu au Congo soutenir et encourager les Salutistes, prêcher l'Evangile du Christ dans ce pays qu'il aime tant. Après quoi, le couple a eu droit à un bain de foule des fidèles chrétiens venus témoigner la chaleur africaine d'un peuple en liesse. Selon le programme officiel élaboré par le responsable de la presse Salutiste, le Major Gabriel Dimonekené, au menu du



Peu avant le bain de foule, le général André Cox, en compagnie du commissaire Onal Castor, s'est adressé aux nombreux salutistes.

séjour Brazzavillois du chef mondial, figure l'ouverture jeudi 21 septembre dans l'après-midi, du congrès du 80^e anniversaire en la salle du cinquantenaire de l'Armée du Salut au Plateau des 15 ans, dans le 4^e arrondissement, Mougali. La journée du vendredi 22 septembre sera consacrée à la visite de l'Ecole de formation pour officiers, à l'inauguration de la salle de réunions du poste de Nganguoni, dans le premier arrondissement, Makélékélé et au grand rassemblement des Salutistes. Le samedi 23 septembre, il est prévu un rallye des Ministères féminins au Gymnase Henri Elendé, suivi du festival de musique. Le tout couronné par la grande réunion de Sainteté ou culte de clôture marquant la célébration du 80^e anniversaire.



A l'esplanade de l'aéroport, l'ambiance était bon enfant.

dimanche 24 septembre 2017, au Gymnase Henri Elendé, précédé d'un cortège de témoignage (défilé) qui partira du Rond-point Mougali. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

Pascal BIOZI KIMINOU

9^e édition de la colonie nationale de l'Enfance catholique

Donner aux enfants les outils nécessaires à leur épanouissement

Débutée le 18 août 2017, la neuvième édition de la colonie nationale de l'Enfance catholique a pris fin, dimanche 27 août, au cours de l'eucharistie présidée par le père Sylvain Vianney Bamana, coordonnateur de la C.E.P.E.J. (Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse), à la paroisse Sainte Rita de Moukondo (Archidiocèse de Brazzaville). Au nombre des missions de la C.E.P.E.J., il y a, l'épanouissement des enfants, les échanges multidimensionnels et le renforcement de la cohésion entre enfant.

C'est dans cet esprit qu'elle organise depuis 2005, une colonie nationale des enfants catholiques venant de tous les diocèses du Congo. La dernière édition remonte à 2014, à Djambala. Après deux ans de pause, pour des raisons de sécurité et d'organisation, la C.E.P.E.J. a organisé la neuvième édition à Brazzaville, dans l'enceinte de la paroisse Sainte Rita de Moukondo. La messe d'ouverture a été célébrée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, et vice-président de la C.E.P.E.J., le dimanche 20 août 2017, en l'église Saint Michel de Nganguoni. S'adressant aux enfants, l'évêque de Gamboma les a rassurés sur leur appartenance à une Eglise sainte, universelle, qui se préoccupe de l'avenir des enfants en leur donnant

des outils nécessaires à leur épanouissement. Le thème de cette année s'intitulait: «Filles et Fils du Congo, consolidons le vivre ensemble sous le regard de Jésus Christ». Cent soixante-trois participants dont cent vingt-trois enfants venus des sept diocèses y ont pris part. Durant une semaine, des activités culturelles, morales et spirituelles variées ont été réalisées pour éduquer et détendre ces enfants. Les différents sous thèmes abordés étaient axés sur les points ci-après: les droits et devoirs de l'enfant, l'importance de la messe, l'éducation à la santé, le travail en équipe, le savoir vivre et le savoir faire, hormis ces séances de moralisation, des visites guidées ont eu lieu dans les coins de la ville, à savoir le complexe de La Concorde de Kintélé



Photo de famille à l'issue de la colonie nationale.

le pont du 15 août, la Gare du CFCO (Chemin de fer Congo Océan), la Basilique Sainte Anne du Congo. Une bonne ambiance a régné pendant une semaine et cela s'est fait remarquer lors de la séparation au cours de laquelle la plupart des enfants ont fondu en larmes. Au cours de la messe de clôture célébrée par le père Sylvain Bamana, et concélébrée par les aumôniers diocésains en présence des encadreurs et parents, l'abbé Duval Madzou, dans son homélie, a invité les enfants à préserver les acquis reçus pour devenir des véritables

témoins dans leur vie en professant la foi dans leur environnement. Le père Sylvain de son côté, a remercié toute les personnes ayant contribué au succès de cette neuvième édition. Dès à présent, les préparatifs pour la dixième édition ont commencé en attendant de connaître le lieu.

Nathan DANDOU
SIASSIA
(Sur les notes de Jean Maurice BIVOUBOUKOULOU, secrétaire général adjoint de la C.E.P.E.J.)

Vente de parcelle

Située au quartier Moussosso, vers la paroisse Notre Dame du Suffrage, à un bon prix.

Contacts:
05 531 36 53/06 976 58 36

Cité du Vatican

Plus de jeunes et de femmes seront embauchés

Le Conseil des cardinaux, communément appelé le C9, s'est réuni du lundi 11 au mercredi 13 septembre 2017 pour sa 21^e session au Vatican. Le directeur de la Salle de presse, Greg Burke, a tenu une conférence de presse le jour même de la fin de la réunion, pour préciser les thèmes qui ont été traités. Une étude a été menée sur le statut des propositions consignées par le Conseil au Pape pour la réforme de la Curie. Le cardinal Oscar Andrés Rodríguez Maradiaga, coordinateur du conseil des 9 cardinaux, a mené une réflexion sur les discours du Pape relatifs à la réforme de la Curie, notamment ses discours lors des deux consistoires, lors de ses vœux à la Curie, ainsi que son importante intervention sur la synodalité, prononcée lors de la célébration du 50^e anniversaire du Synode des évêques, en octobre 2015.



Le Pape François présidant le Conseil des cardinaux.

Parmi les sujets abordés: la Curie comme instrument d'évangélisation et de service pour le Pape et pour les Églises locales, la décentralisation, le rôle des nonciatures apostoliques, la sélection et la compétence du personnel, moins cléricale et plus internationale, avec l'augmentation du nombre de jeunes et de femmes.

Les cardinaux ont également étudié le récent Motu Proprio «Magnum Principium» au sujet de ses conséquences sur les prérogatives de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements.

Mgr Rino Fisichella, président du Conseil pontifical pour la Promotion de la Nouvelle évangélisation, a été interrogé au sujet du travail de son dicastère, tout comme le cardinal Fernando Filoni, préfet de la

Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples.

Les cardinaux ont effectué une relecture



Le Souverain pontife posant avec les jeunes.

ture des statuts du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, institué le 1^{er} septembre 2016.

Enfin le cardinal Sean Patrick O'Malley a informé les autres membres du Conseil concernant les travaux de la Commission pontificale pour la

qui préside cette commission depuis qu'elle a été instituée, était personnellement reçu par le Pape François en fin de journée.

Cette session s'est tenue en l'absence du cardinal australien George Pell et du cardinal congolais Laurent Monsengwo Pasinya. Le Pape, absent lundi car il rentrerait tout juste de Colombie, et absent le mercredi matin, en raison de l'audience générale, a en revanche participé personnellement aux deux réunions du mardi 12 septembre 2017.

La prochaine réunion du Conseil des cardinaux, la 22^e, aura lieu les 11, 12 et 13 décembre prochains.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Protection des Mineurs, qui tient en cette fin de semaine son assemblée plénière. L'archevêque de Boston,

République démocratique du Congo

Le Nonce apostolique inquiet pour les populations du Kasai

La situation humanitaire dans la région du Kasai, au centre de la République Démocratique du Congo est toujours préoccupante. Le Nonce apostolique dans le pays, Mgr Luis Mariano Montemayor y a effectué une visite du 8 au 13 septembre 2017, au chevet des populations les plus vulnérables. Depuis plus d'un an, la violence qui sévit dans la région, après l'assassinat par l'armée d'un chef coutumier, est devenue endémique. Plus de 3.000 personnes ont été tuées et 1,5 millions de personnes se sont déplacées. De retour de la région, le nonce apostolique a décrit des populations qui n'ont pu avoir aucune aide humanitaire, alimentaire notamment. Mais ce sont surtout les blocages politiques qu'il dénonce.

Mgr Montemayor est allé constater de ses yeux les besoins d'une population qui manque de tout, en particulier dans le diocèse de Luisa, dans le sud du Kasai. L'état des enfants mal nourris est triste, s'est-il lamenté, et l'Eglise est parfois le seul acteur sur place à même de fournir une aide, notamment à travers des centres de nutrition financés directement par le Pape François. Pourquoi le Pape doit-il lancer des appels pour sauver la population alors que les autorités locales restent muettes, s'interroge le diplomate du Saint-Siège, qui dénonce une politique qui marche à l'envers. «Elle impose sa juridiction militaire ou fiscale, mais elle ne se préoccupe pas d'assurer les services essentiels à la population, dit-il: l'éducation, la santé, la sécurité. Et cela est une des caractéristiques de l'Etat congolais, qui est aussi un héritage de l'époque coloniale».



Mgr Luis Mariano Montemayor.

Peu habitué à mâcher ses mots, Mgr Montemayor dénonce un Etat congolais «prédateur de son propre peuple». Une phrase lourde de sens dont l'objectif est de réveiller les consciences, mais qui ne vise personne en particulier, explique-t-il. «Il s'agit d'une catégorie de la sociologie politique», précise-t-il. Car pour le Nonce d'origine argentine, les Congolais vivent dans un pays frappé par la pa-



Des populations qui n'ont pu avoir aucune aide humanitaire, alimentaire.

ralysie. Mgr Montemayor exhorte ainsi la classe politique kassaine à changer d'attitude, tout comme au plus haut sommet de l'Etat pour enfin en finir avec les souffrances endurées par la population. Dans un entretien à Radio Okapi, la radio financée par la mission de l'ONU à Kinshasa, il rappelle aussi qu'une visite du

Pape François en RDC, un temps annoncée, n'est pas au menu tant que le dialogue politique n'aura pas débouché sur des élections.

(Source: Agence Newsva)

XXV^e dimanche du temps ordinaire-A-

«A sa grandeur, il n'est pas de limite»

Textes: Is.55, 6-9; Ps.144; Ph.1, 20c-24.27a; Mt.20, 1-16

Bien-aimés! Les paraboles métaphoriques relatives à l'activité agricole sont les plus sollicitées dans la Parole de Dieu pour interpréter le thème du Royaume de Dieu. Dans l'Evangile de ce Jour du Seigneur, le décor reste le même, c'est-à-dire (la terre, la semence et la moisson), cependant le centre d'intérêt change. Il ne s'agit plus du bon et mauvais grain, mais des ouvriers à la moisson. Les premiers sont embauchés à la base d'un contrat bien précis; les autres uniquement seront certifiés par simple compassion du Maître. Le soir arrive, c'est le moment de récompenser chacun. Le Maître, en commençant par les derniers ouvriers, donne à chacun son dû; une pièce d'argent qui correspond au salaire d'une journée de travail. Venus à l'aube ou plus tard, ils reçoivent tous le même salaire. Chers frères, au sens humano-social la justice dans ce milieu envisagerait que la rémunération salariale prenne en compte: le labeur, le temps, et la compétence... du coup, tous les ouvriers ne peuvent espérer recevoir la même indemnité. A vrai dire, tandis que l'individualisme humain poursuit l'intérêt et le gain personnel, Dieu vise le salut de tous. C'est là que nous joignons la sagesse d'Isaïe! Au prophète, Dieu fait dire ce qui suit: «Mes pensées ne sont pas vos pensées, et mes chemins ne sont pas vos chemins...». En effet, la thématique du «Royaume de Dieu pour tous» expose royalement le dessein de Dieu pour l'humanité: «que tout homme soit sauvé». Il le déploie par la gratuité de son Amour qui surpasse de loin les compétences humaines. Cet amour divin est unique et unifiant. En fait, la pièce d'argent distribuée à chacun au terme du boulot, est bien plus qu'un simple salaire. Le sens le plus noble du geste est enfoui dans la compréhension du «jugement dernier». En outre, cet amour du Maître impartial et surprenant, autrement le Dieu souverain, a comme finalité la gratification de la vie de celui qui se serait bien conduit, ou au mieux celui qui a ménagé ses efforts à faire la Volonté de Dieu. A tout comprendre, la Rédemption et la Vie éternelle que Dieu nous offre en plénitude par Christ, constituent l'idéal qui doit régir la vie au quotidien de chacun des fidèles chrétiens.

Ainsi, nous comprenons qu'en fait comme aux Philippiens, Saint Paul n'a pas tort de nous réclamer un «comportement digne de l'Evangile du Christ». Ce comportement exemplaire qui s'assimile à la louange rendue à Dieu, en imitant toujours et sans fin les bontés de son Cœur, celui-là même qui est Amour et tendresse, sans colère et haine. En suivant fidèlement ses voies et ses préceptes Lui Dieu, se fait proche de nous et nous confie une place de choix dans son projet.

Bien-aimés, de nos jours, Il n'attend pas de nous de n'être que de simples ouvriers de Sa vigne, mais bien plus: des héritiers. Aujourd'hui, voyant les hommes qui souffrent, la société humaine qui gémit, la vie publique et politique qui frissonnent, le religieux et la foi qui se dégradent... Il désire que nous les premiers «le croyant» travaillions avec Lui dans l'entreprise du Salut universel. Car notre indifférence ou passivité peut nous faire perdre la place qui est la nôtre «Héritiers» dans la Maison du Père et que nous premiers deviendrons les derniers, les présumés condamnés. Amen!

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Vicaire à la Cathédrale Saint Louis de Nkayi

Publication de bans

Archidiocèse de Brazzaville

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'Archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de la messe d'ouverture de l'année pastorale 2017-2018, samedi 7 octobre 2017, il ordonnera diacres, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 9h 00, les abbés: Roncalli Bakekolo, Cédric Alex Bitemo, Fall Rich Goubameyi, Pacôme Berglière Kiyindou, Daska Karel Missamou Malanda, Diany Ismaël Mountou, Alfred Nakavoua, Tisset Nkoueri Mpio, Jocel Dieu Merci Sakala Sabi, Deo Gracias Samba, et Newman Suijès Samba Dia Mbemba. L'archevêque de Brazzaville exhorte à soutenir les futurs ordinands par les prières.

Diocèse de Kinkala

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, a la joie d'annoncer à son presbyterium, aux frères et sœurs que s'il plaît à Dieu, le dimanche 8 octobre 2017, il ordonnera diacres à la place Mariale de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, les séminaristes ci-après: Annel Bakanguila Banzouzi, Brice Mouniengue, Fabien Mialoundama, et Urbain Mvouama. L'évêque de Kinkala exhorte à soutenir les ordinands par les prières. P.S. Pour toute question importante concernant l'ordinand, veuillez-vous adresser au vicaire général du diocèse de Kinkala. Contact: 05 782 24 19 / 06 618 75 74 ou l'e-mail du diocèse: diocesekinkala1@yahoo.fr



Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts: Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

«SITA CHAD»

Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital social de Francs CFA: 1.000.000 /
Siège social: Avenue Charles De Gaulle, Boîte postale 772
RCCM N'Djamena noRCCM TC/NDJ/17 B 73

ANNONCE LEGALE

La société SITA CHAD, dont la succursale est dénommée SITA succursale Congo immatriculée sous le numéro RCCM CG/ PNR/ 17 B 162, a acquis par acte de «Cession de Fonds de Commerce», auprès de la société internationale de télécommunication Aéronautiques (SITA) SCRL immatriculée au greffe de Commerce de Bruxelles sous le numéro 0403.150.410, un fonds de commerce pour l'activité «Télécommunications pour le transport aérien et technologies de l'information» identifiée à Brazzaville sous le numéro RCCM 794 du 04 mars 1972; ladite cession a été signée en date du 30 juin 2017, et enregistrée à la recette des impôts de Pointe-Noire TIE-TIE en date du 01 Juillet 2017, comportant les éléments suivants:

- L'enseigne, le nom commercial du fonds de commerce;
- La clientèle et l'achalandage at-

tachés au fonds de commerce;

- Le droit de bail portant sur les locaux dans lesquels le fonds de commerce est exploité;
- Le matériel et les objets mobiliers considérés comme actifs professionnels servant à l'exploitation du fonds de commerce;
- L'ensemble des fichiers informatiques relatifs à l'exploitation du fonds et à sa clientèle ainsi que les droits portant sur les données qu'ils contiennent;
- Les installations et équipements existant au jour du transfert de propriété du fonds, un inventaire descriptif et estimatif du stock de marchandises;
- Les autorisations administratives suivantes: agrément de l'ARPCE.

Pour insertion légale

Deloitte.

Deloitte Touche Tohmatsu
SA au capital de 10 000 000 FCFA
BP 5871 Avenue Charles de Gaulle
Pointe-Noire
République du Congo
RCCiv: 09 8767
NIU: Iv12007110000792180
Tel: + 242 os 714 33 57
www.deloitte.com

BAKER HUGHES CONGO, Avenue de Loango
B.P. 357, Pointe-Noire - République du Congo
A l'attention de Monsieur Frank Wedlinger

Pointe-Noire, le 05 septembre 2017

Objet: Convocation par le commissaire aux comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 Septembre 2017

Cher Monsieur,
Suite à la démission de Monsieur Christian IBEAGHA en sa qualité de Gérant de la Société BAKER HUGHES CONGO et en vertu de l'article 337 de l'acte uniforme OHADA qui précise en son Alinéa 3 que «les assemblées peuvent être également convoquées par le commissaire aux comptes s'il en existe un, après que celui-ci en ai vainement requis la convocation auprès du gérant par lettre au porteur contre récépissé ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception».

Le Cabinet DELOITTE TOUCHE TOHMATSU, Commissaire aux Comptes de la société Baker Hughes Congo SARL a le plaisir de vous informer que, conformément aux dispositions légales en vigueur et aux stipulations statutaires, Monsieur Frank Wedlinger, Associé de la société

Baker Hughes Congo SARL est convoquée à l'Assemblée générale ordinaire de ladite société, qui se tiendra le 25 Septembre 2017, à 15h30 à son siège sis 64 Avenue Jean Marie Mavoungou ZI, sur l'ordre du jour suivant:

Confirmation des décisions prises par l'Assemblée Générale des associés de la Société les 22 novembre 2016 et 16 décembre 2016,
Nomination d'un co-gérant,
Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,
Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pointe Noire, le 05 Septembre 2017

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte Touche Tohmatsu

Marc ALEXANDRENNE

Associé- Expert-comptable

AVIS DE VENTE SOUS PLI FERME:

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) informe le public qu'il sera mis à la vente sous pli fermé, au plus offrant, des véhicules de type Toyota Land Cruiser, Camion Mercedes 1017, des bateaux, des générateurs ainsi que différents articles.

1. La visite et le recueil des informations détaillées sur les véhicules mis en vente seront fait dans les bureaux du HCR à Bétou - quartier Ca Metre - à partir du lundi 11 Septembre 2017 jusqu'au vendredi 6 octobre, aux heures d'ouverture des bureaux.
2. A noter que deux véhicules de type Toyota Land Cruiser sont également mis en vente et visibles à Impfondo dans le parking du bureau d'AARREC - quartier Angola Libre, en face du collègue d'Impfondo.
3. Les différents articles proposés à la vente LE SONT EN L'ETAT, par conséquent les détails relatifs aux véhicules ne peuvent être garantis par le HCR.
4. Le dépôt des offres sera fait dans les bureaux du HCR à Bétou et à Brazzaville à partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 6 octobre 2017. Le soumissionnaire intéressé est tenu de payer une caution remboursable de Cinq Cent Mille (500.000) Francs CFA par véhicule à moteur pour lequel il a l'intention de participer et Deux Cent Cinquante Mille (250.000) Francs CFA pour les autres articles. Cette caution sera jointe à la soumission soit:
 - sous forme de chèque certifié à l'ordre de «Représentation du HCR en République du Congo»,
 - sous forme d'un bordereau de versement à l'ordre de «Représentation du HCR en République du Congo» sur les numéros de compte :
A Brazzaville: LCB BANK 30012 00101 10560301101/ 05;
A Impfondo: BCI 30013 03500 371070 74583/11.

5. L'adjudicataire devra s'acquitter de son achat dans un délai maximum de 72 (soixante-douze) heures après la notification du HCR. La caution déposée sera déduite du montant à régler. En cas de désistement ou de non-respect du délai de paiement, la caution déposée sera conservée par le HCR.
6. Lorsque le véhicule sera payé en totalité, l'acheteur recevra les documents lui permettant de payer les taxes et droits de douane relatifs à son achat. L'acheteur disposera alors de sept (7) jours ouvrables pour s'acquitter des taxes et droits de douane. Si les taxes et droits de douane ne sont pas payés dans les délais ci-haut cités, l'acheteur sera alors responsable de tous les coûts supplémentaires liés au transport du bien ou au frais de gardiennage.
7. Tout paiement en espèce au cours de cette transaction est strictement interdit.
8. Toute vente est sujette à des prix de réserves raisonnables.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter le bureau de l'UNHCR au numéro suivant:
Bétou: +242 06 882 68 00 / +242 05 399 96 27 / + 242 05 737 37 01
Brazzaville: +242 06 808 13 24 / +242 05 737 37 03

Bétou/Brazzaville, le 11 septembre 2017,

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

OFIS store

DELL

OFFRE EXCEPTIONNELLE
STOCK LIMITE

* Achat en boutique, paiement comptant

DELL OPTIPLEX
Ordinateur de bureau reconditionné

IMPRIMANTE MULTIFONCTION
Impression-Photocopie-Scan

150 000 F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

A propos de l'augmentation du tarif de voyage
entre Pointe-Noire et Brazzaville

Les consommateurs renâclent

La réalisation de la route nationale n°1 allant de Brazzaville à Pointe-Noire a suscité suffisamment d'espoir et soulagé les Congolais épris de voyages. Depuis, ils se sont pris à aimer voyager plus rapidement et à moindre coût. Mais il y a de cela deux semaines, le prix du titre de voyage a grimpé. Il est passé de 10.000 à 15.000 F.CFA sur le tronçon Brazzaville-Pointe-Noire à cause des tracasseries de la Force publique tout le long de cette voie. Pour en savoir plus, nous avons rencontré Jean-Claude Mabilia, président de l'ADDCC (Association de défense des droits des consommateurs du Congo) qui n'est nullement content de cette augmentation injustifiée vu le contexte de crise que connaît le pays.

**Monsieur le président, voici jour pour jour deux semaines que le titre de voyage a augmenté de 50% entre Pointe-Noire et Brazzaville. En tant que président de l'association de défense des droits des consommateurs comment avez-vous accueilli cette nouvelle?*

** Franchement parlant, nous avons été tous surpris de cette augmentation de 50% du tarif de voyage entre Pointe-Noire et Brazzaville, qui est passé de 10.000 à 15.000 FCFA. Les voyageurs étaient surpris de même le premier jour de la mise en application de ce nouveau tarif devant les agences de voyage des sociétés de transports. En tant que président de l'Association de défense des droits des consommateurs, j'ai été saisi par les voyageurs mécontents. Nous pensons que cette augmentation est illégale puisqu'elle ne se justifie pas. Le

droit de circuler librement sur le territoire national est garanti par la nouvelle constitution. D'où vient-il maintenant qu'on veuille prendre les consommateurs en otage?

**Sont-ce les commerçants transporteurs eux-mêmes qui ont décidé ainsi ou ce prix a-t-il été homologué par une instance habilitée?*

** Au moment où nous parlons, d'après les informations en notre possession, le syndicat des transporteurs, les propriétaires des bus et le ministère des Transport se sont retrouvés. Et, d'une manière unilatérale, ils ont décidé de cette augmentation qui fait grincer les dents des usagers habitués à payer 10.000 FCFA, pour certaines compagnies et 9.000 F pour d'autres. A Dolisie ou l'on payait 4.000 FCFA, le prix du tarif est passé à 5.000 FCFA,



Jean-Claude Mabilia, président ADDCC.

pour une distance de 163 Km. Tout contrevenant verra son agence de voyage fermée ou cassée, a-t-on appris. Et pourtant, nous sommes dans un Etat à économie libérale aux dires de ceux qui nous gouvernent. Ce qui suppose qu'il doit y avoir de la concurrence. A notre connaissance, ce n'est pas le ministère des transports qui fixe les prix, mais plutôt le ministère du commerce. Tel que c'est parti, il y a anguille sous roche. Il y a une semaine nous avons vu une vingtaine de bus de la société Océan du Nord faire le carnaval ici à Pointe-Noire. Nous étions tous contents, parce qu'on se disait que plus il y a de bus plus le prix va baisser. Erreur! Le coût du titre de voyage a augmenté au lieu de diminuer. Une augmentation qu'ils

expliquent par les tracasseries de la Force publique tout le long du parcours. Mais, ce n'est pas à nous, voyageurs, d'en faire les frais.

**Que comptez-vous faire alors pour renverser la vapeur?*

** Nous interpellons les commerçants transporteurs de revoir ce prix à la baisse comme à l'accoutumé. Le souhait est que le pouvoir public puisse réglementer ce secteur, car on ne sait pas qui est commerçant transporteur et qui ne l'est pas. D'ici à la rentrée scolaire 2017-2018, si les choses ne changent pas, nous écrirons à qui de droit.

Propos recueillis par
Equateur Denis NGUIMBI
et Noëlie BOUANGA

Santé

Une ancienne malade du cancer lance un appel d'aide pour les malades de cancer

Mère de trois enfants et ancienne malade de cancer, Gabrielle Ghislaine Soungha, a créé une association de lutte contre cette maladie dénommée Solidarité contre le cancer et promotion de la santé (SOCAP). Nous l'avons rencontrée au siège de la fondation Calissa Ikama. Entretien.

**Mme Gabielle Ghislaine Soungha, d'où vous est venue l'idée de la création de la SOCAP?*

**L'idée m'est venue suite à ma guérison du cancer, après un long traitement qui a duré plusieurs années et qui m'a coûté de fortes sommes. Le traitement du cancer est vraiment coûteux, parce qu'il n'y a pas une prise en charge de l'Etat comme on le fait pour le Sida. Ayant bénéficié d'un soutien de la part de personnes de bonne volonté, j'ai pensé à mon tour créer une plateforme pour sensibiliser et soutenir les autres qui sont dans cet état ou les personnes ayant un proche malade du cancer.

** Qu'est-ce que la SOCAP fait concrètement pour faire reculer le cancer?*

**Au sein de notre association, nous menons des activités de lutte contre le cancer, en apportant un soutien psychologique et social aux malades ou à leurs proches. Nous faisons un plaidoyer suivant un programme d'activités annuel en vue de l'amélioration des conditions de prise en charge des malades atteints de cancer, grâce au triptyque information, éducation et communication. L'un des objectifs, c'est de mobiliser les populations pour des actions de dépistage et de diagnostic précoces, car si le cancer est diagnostiqué avant la phase critique, il peut être soigné. De même, nous nous déployons pour susciter une solidarité agissante en faveur des différents malades qui nous sont signalés dans les hôpitaux.

**Quel est défi majeur de la lutte contre le cancer au Congo?*

** La lutte contre le cancer constitue un véritable chantier qui se doit d'interpeler et impliquer les pouvoirs publics, les professionnels de la santé, les médias, la société civile et surtout les populations. Dans le contexte de la République du Congo, plusieurs défis restent à relever, devant les cancers les plus fréquents. Mais le plus grand souci c'est le traitement et le suivi des malades. Cela exige beaucoup d'argent. C'est pourquoi, nous appelons tous ceux qui peuvent aider les malades à se joindre à notre combat.



Gabrielle Ghislaine Soungha.

Propos recueillis par
Aubin Banzouzi

SOCAP: Contact: 00242 06 666 80 63/05 537 89 36
e-mail: assosocap@gmail.com.

«de changement adaptatif». L'ambassade des USA, en finançant cette formation, voudrait que les jeunes congolais fassent comme les Américains, et se hissent au niveau où se trouvent ces derniers aujourd'hui. C'est une réelle invite à l'action; une exhortation au refus de la rési-

programme YALI, Adon Madi, n'aurait pas pu créer plus de 250 emplois au Congo. Sans agir, le président de l'association YALI Congo n'aurait pas pu soutenir l'éducation de plus de 60 enfants autochtones au cours des six dernières années, dans le district de Bambama. Sans agir, l'ancien



L'ambassadeur posant avec les jeunes participants.

gnation et de la passivité face aux situations difficiles. Todd Haskell, tel un bon père de famille, ne s'est pas empêché d'utiliser tous les mots pour convaincre les jeunes congolais des avantages d'une formation adéquate.

«Comme l'a déclaré Pablo Picasso, l'action est la clé fondamentale de tout succès. Sans agir, l'ancien participant au

programme YALI, Giovanni Moanda, n'aurait pas pu créer Wingu, le premier marché en ligne au Congo», a affirmé le diplomate.

Le programme YALI est développé dans de nombreux pays africains.

John NDIINGA-NGOMA

**J'aime lire La Semaine Africaine,
mon journal préféré**

Forages privés à Pointe-Noire

La qualité de l'eau en question

Le 11 septembre 2017, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, Tié-tié, le Consortium ADDCC (Association de défense des droits des consommateurs du Congo)/CABS (Cercle d'actions pour la promotion du bien-être social), deux organisations de la société civile congolaise de Pointe-Noire, membres du PCPA-Congo (Programme concerté pluri-acteurs) a présenté, au cours d'une réunion, le projet «Etude de la qualité de l'eau produite par les forages privés du quartier 314 Loussala Km-8 de Pointe-Noire» et mis en place un comité de veille.

Ce dernier est un dispositif essentiel pour impliquer pouvoirs publics, communautés, société civile et auto-producteurs des forages afin qu'ils contribuent, tous, à l'amélioration de la qualité de l'eau consommée par les populations du quartier.

L'eau, c'est la vie certes. Mais quand elle n'est pas bien traitée, elle est source de beaucoup de maladies hydriques comme le choléra ou les diarrhées. Sa difficulté d'accès peut aussi amener les populations à consommer de l'eau non-potable. Au Congo, l'accès à l'eau potable reste et demeure un problème d'actualité, notamment à Pointe-Noire où les populations ne s'alimentent qu'en eau souterraine des forages gérés par la SNDE (Société nationale de distribution d'eau) et des structures privées.

Eu égard à cela, le consortium s'est engagé à faire un diagnostic approfondi de la qualité de l'eau des forages en prélevant un échantillon sur sept forages privés du quartier Loussala Km-8, pour étude. Celle-ci est financée par le CFSI (Comité français pour la solidarité internationale). Elle va durer six mois.

Kynd Nkodia, procédant au lancement du projet, a déclaré qu'il visait «l'amélioration de la qualité de l'eau consommée par les populations du quartier

314 Loussala, afin d'améliorer les auto-producteurs à produire une eau de qualité, conformément aux dispositions du code de l'eau.» Pour réussir ce projet, il a exhorté toutes les parties prenantes, mais surtout les auto-producteurs et les communautés, à s'impliquer pleinement dans les suggestions afin d'améliorer davantage la qualité de l'eau consommée. Kynd Nkodia a remercié, par ailleurs, l'ADDCC et son partenaire le CABS d'avoir initié ce projet et, signalé que la préfecture de Pointe-Noire a pu recenser



Les participants posant à l'issue de la réunion de lancement du projet.

560 forages sur l'initiative de l'ADDCC. Jean-Claude Mabilia, pour sa part, a présenté le projet et s'est appesanti sur ses réels enjeux pour pousser les acteurs impliqués à s'investir afin que le projet soit une pleine réussite.

La réunion de présentation du projet s'est déroulée en présence de Kynd Nkodia, conseiller représentant le préfet de Pointe-Noire, Eouani

Rita Aimée Liliane, directrice départementale de l'environnement, Thérèse Mabilat, chef de quartier Loussala 314, Jean-Claude Mabilia, coordinateur dudit projet ainsi que des acteurs impliqués dans ce programme.

Noëlie BOUANGA

Département de Pointe-Noire

Des jeunes initiés à l'entrepreneuriat grâce au programme YALI

Les jeunes de la capitale économique ont bénéficié d'une formation sur l'entrepreneuriat le 13 septembre dernier, dans le cadre du programme YALI (Young african leaders initiative), à l'amphithéâtre de Suéco, sous le patronage de l'ambassadeur des États-Unis au Congo, Todd Haskell. Cette formation leur permettra de se prendre en charge et de se dessiner un avenir en s'insérant professionnellement.

YALI est une initiative de l'ancien président américain Barack Obama. Il consiste à former les jeunes au

leadership et à l'entrepreneuriat. La formation, qui a été donnée dans ce cadre a été financée par l'ambassade américaine. Elle

s'est articulée autour du thème générique: «L'Amérique à vos portes». Celui-ci a été étoffé par de nombreux sous-thèmes parmi lesquels "la rédaction d'un business plan" et "l'étude du marché". Pour Averty Ndoiyi, président de YALI Congo, la formation est une invite à l'entrepreneuriat et incite à des prises d'initiative. «C'est le refus de l'attente», a-t-il déclaré au début de la formation. Le président de YALI Congo a parlé

(Suite de l'édition précédente)

L'Eglise et ses médias: l'urgence de clarifier le débat

Les travaux réalisés par des chercheurs comme Léon Bemba, Gilles Alain Diamouangana, Philippe Mabilia, Pierre Minkala-Ntadi laissent profiler également des pistes d'analyse assez intéressantes. Procéder par une enquête d'opinion auprès d'une partie du lectorat, via internet, -comme cela a été initié par Père Christian de la Bretèche-, est également une démarche interactive intéressante. Elle peut, en effet, mettre au jour les desiderata d'une bonne partie des lecteurs. Car, pour La Semaine Africaine, il s'agit aussi de renouer avec un certain lectorat qui s'est érodé au fil du temps. Régénérer, par exemple, le circuit des lecteurs qui, autrefois, les vendredis, attendaient de pied ferme l'arrivée du journal dans les paroisses de Brazzaville, notamment. Il faudra probablement (re)conquérir davantage la catégorie des «intellectuels». Fidéliser les universitaires qui y signent des articles de qualité. Et sans oublier tous ces lecteurs qui, quelles que soient leur catégorie sociale et leur étiquette politique, cherchaient dans ce journal l'«information sérieuse». Cependant ne s'arrêter qu'à une enquête d'opinion en ligne, avec dépeuplement réalisé par un consultant extérieur, ne tendrait-il pas à se couper des éléments d'analyse d'une situation dont les solutions se profilent depuis un certain temps?

Dans ce sens, faire intervenir les journalistes et les collaborateurs eux-mêmes pour une réelle approche de leurs conditions de production, nous semble une démarche incontournable. Collaborant à ce journal depuis 1995, nous ne voulons pas jouer au corporatisme. Nous savons que cette rédaction regorge de nombreux talents. Travaillent là des femmes et des hommes, avec des trajectoires professionnelles hétérogènes, capables de hisser encore plus haut l'étendard de l'information au Congo. Qui d'autres que ces journalistes et ces collaborateurs connaissent mieux les exigences d'un métier dont la qualité du rendu ne correspond pas toujours aux retombées salariales et sociales? Qui mieux qu'eux peuvent comprendre les affres du perpétuel statut de pigiste ou de «journalistes précaires», selon le terme d'Alain Accardo?

Sur le chemin de la réorientation, l'intuition du fondateur nous semble également intéressante à revisiter. Jean Legall, en effet, énonce la ligne éditoriale du journal dès la parution du premier numéro, le 4 septembre 1952, en ces termes: «L'A.E.F. bouge. En bougeant, elle prend nécessairement une direction. Nous voulons faire route avec elle — mieux! — nous sommes en elle et nous nous mouvons avec elle, au-dedans d'elle. Journal d'action sociale, La Semaine de l'A.E.F. entend répéter et sous toutes ses formes que les problèmes de l'Afrique ne se résolvent pas seulement dans les bureaux administratifs et commerciaux, mais que le souci de tout homme bien né doit être aussi de créer dans ce pays plus de bien-être, plus de culture, plus de fraternité, en chassant l'injustice, le racisme, toutes les formes

d'esclavage encore vivantes» (Bernault-Boswel, 1987: 8).

Une imprimerie, un journal en crise

Après les rotatives de Léopoldville et de l'imprimerie nationale à Brazzaville, La Semaine Africaine s'est imprimée à «l'imprimerie de la mission» devenue «imprimerie Saint Paul». Aujourd'hui, avec plus de 10 mois de salaires impayés, cette entreprise voulue par Mgr. Paul Biéchy illustre la crise profonde que traversent les médias d'Eglise au Congo. Si plusieurs raisons expliquent une telle situation, la question de la vision, qu'en ont ou pas les propriétaires eux-mêmes, reste fondamentale. Quel type de médias voulons-nous et pour quoi faire? Répondre à une telle question induit une prospective. Sans procurer des solutions faciles, cette question permet néanmoins d'esquisser un projet et les moyens de sa réalisation. Ce projet empruntera-t-il une logique missionnaire, pastorale ou sociale, culturelle et professionnelle, ...? Et nul doute qu'au milieu d'un nécessaire brainstorming, la problématique du modèle économique reste centrale. Il s'agit de refinancer un journal qui, comme tant d'autres titres, dans le champ de la presse écrite, peine à vivre. Le marché de la publicité de plus en plus étroit, s'oriente et s'orientera davantage vers les nouveaux supports de communication. Tirant aujourd'hui à 3500 exemplaires, le journal en consacre 300 à 350 pour les échanges et les abonnements gratuits. La part des retours ou invendus reste également importante. Avec le produit de la vente, le bihebdomadaire ne peut même pas entrer dans ses frais les plus élémentaires... Si La Semaine Africaine est, dans un certain sens, un dispositif essentiel pour l'évangélisation, la culture et l'éveil à la citoyenneté, pourquoi ne pas le ranger au nombre d'institutions devant bénéficier d'un financement interdiocésain conséquent et permanent; et aussi des subsides ordinaires ou extraordinaires de la Conférence épiscopale? Le tout dans le respect de la loi de la presse au Congo. Car sans argent, il est difficile, voire même inconséquent de penser médias y compris dans l'Eglise.

S'agissant de l'imprimerie, son décrochage au milieu de tant d'autres entreprises est patent. Sa consœur, l'imprimerie Saint Joseph de Pointe-Noire, aura engrangé quelques longueurs d'avance sur elle. Quoiqu'il en soit, les efforts déjà entrepris méritent extension. Un marketing plus agressif, un management des ressources humaines à l'abri des incertitudes, sont autant de pistes. Mais celles-ci ne peuvent être que le corollaire d'une innovation technologique intégrée et d'un renouvellement des machines à même de proposer des produits de qualité pouvant affronter la concurrence. Ce qui suppose, au sommet, une vraie mobilisation. Il serait urgent d'aiguiser des stratégies de développement et de diversification. Nouer des rapprochements, des collaborations ou des partenariats, à l'heure de la mondialisation, ne saurait demeurer une

simple vue de l'esprit.

Des radios de proximité

Collant à notre tradition orale, et parce qu'elle est populaire et peut donc atteindre plusieurs publics, la radio reste un média propice à l'évangélisation. Avec la libéralisation du paysage médiatique autour de 1991, notre Eglise, par Radio Magnificat en 2005, a fait son entrée dans l'univers radiophonique. Cette radio que nous avons contribué à créer avec d'autres, est de type confessionnel, interdiocésain, au départ, et depuis peu diocésain. Se sont érigées à côté d'elle, d'autres radios diocésaines à Ouessou, Pointe-Noire, Dolisie. Au-delà des spécificités de chacune d'elles, des efforts louables et de bonnes initiatives sont à apprécier dans toutes ces radios. Mais les mêmes difficultés d'ordre matériel, financier et managérial sont presque perceptibles partout. Il semble encore difficile de parler d'un pari tenu en termes de qualité et de pérennité des productions. A Brazzaville, par exemple, face à la dynamique et l'offre des radios religieuses kinoises, il y a lieu de se demander: comment Radio Magnificat tente-t-elle de se positionner, depuis plus de 10 ans?

Notre expérience comme formateur à Radio Mayombe ndinga ya katolika, du diocèse de Dolisie, est un banc d'essai. Travailler davantage le ton, le rythme, l'identité sonore; rechercher et fidéliser les auditeurs, à travers un marketing renforçant la proximité, sont des pistes qui peuvent s'avérer fructueuses. Elles seront, à terme, sources de dynamisme et d'audience pour nos radios. Et la dimension commerciale, aussi secondaire soit-elle dans une radio confessionnelle ou communautaire, est à renforcer à côté d'une offre programmatique qui accompagne les auditeurs dans leur quotidien. Comme le souligne Etienne Damome, «la ville africaine et en particulier la capitale, sont devenues le centre d'un intérêt pour les entreprises religieuses de toutes sortes» (Damome, 2014: 241). Ainsi, devant une offre médiatique de plus en plus abondante, dans notre pays, nos radios ne peuvent plus se limiter à de l'animation. A terme, le cap de l'information doit être franchi. Une information ecclésiale, sociale, culturelle et même politique dans son sens le plus noble peut être proposée. Une information qui puisse aider à poser un regard chrétien sur l'actualité. Aux journaux de Radio Vatican, diffusés par les radios diocésaines, peuvent s'adosser légitimement des journaux propres axés sur l'information locale. De ce point de vue, le concept de «Radio Maria» nous semble, aujourd'hui, limité. Il mérite élargissement. Le binôme évangélisation-développement, intériorisé depuis Paul VI, est appelé à se décliner en une mise en récit et une mise au jour de la vie de nos contemporains, dans ce qu'elle a de dramatique mais aussi de lumineux.

Une information catho? Faire de l'information. Journal,

radios, sites web diocésains, veulent justement diffuser une information d'Eglise. Mais à regarder de près, en fait d'information il s'agit de la communication institutionnelle. Si ce créneau est le propre des sites web diocésains, des bulletins diocésains ou paroissiaux, voire même des radios diocésaines, La Semaine Africaine, lui, ne peut jouer ce rôle qu'à moitié. Sans uniquement «faire la voix de son maître», sa préoccupation est de rejoindre l'horizon d'attente de ses lecteurs: une information générale et diversifiée présentant une plus-value. En cela, le processus élémentaire qui part de la recherche de l'information à sa production, en passant par la vérification des sources, le recoupement et le croisement de la même information, revêt un caractère sacré. La Semaine Africaine, propriété de la Conférence épiscopale, a un ancrage identitaire catholique. Se fondant sur les valeurs évangéliques, il s'ouvre à tous les hommes et femmes de bonne volonté.

Le respect des normes professionnelles entre tout naturellement dans ce débat. Améliorer les conditions de production des journalistes est une nécessité. Selon les sociologues de l'information, cela permet dans une large mesure de mettre les journalistes à l'abri de toutes les collusions possibles. Respecter l'éthique et la déontologie de la profession journalistique, en retour, s'impose à tout journaliste au nom du contrat qui le lie au public à qui il propose l'information. Au nom de la ductilité du journalisme, nous n'en appelons pas à une application mécaniste des chartes ou codes connus. Il est question de maintenir saufs les garde-fous d'une information crédible et honnête. Et comme le relève Benoît Grevisse, «pour rester une référence, en journalisme, il faut démontrer l'intérêt de ses contenus éditoriaux...» (Grevisse, 2016: 11). Le respect des normes professionnelles est une garantie. Et dans un pays avec des conflits, les médias d'Eglise n'ont pas vocation à dramatiser les contradictions, ni à attiser la haine, encore moins à encenser le vice (Defois et Tincq, 1997: 50). On le voit, les médias d'Eglise soulèvent des problèmes complexes. Seul un regard synoptique peut mener à des solutions qui, elles-mêmes, ne peuvent être que transversales. Les slogans ou les vœux, même les plus spirituels, n'y pourront pas grand-chose. En raison de cela, à défaut d'intégrer La Semaine Africaine et tous les médias des diocèses dans une même structure, qui naîtrait des cendres de Comafrique, il semble opportun de créer plutôt un cadre de concertation et d'échange. La visibilité et l'efficacité de la présence de l'Eglise, dans les médias, ne s'en trouveraient que renforcées.

Abbé Alfred Malanda
Diplômé en journalisme
Docteur en Information
et Communication

Bernault-Boswell, Florence, Un journal missionnaire au temps de la décolonisation: La Semaine de l'AEF, dans Revue française d'Outre-Mer (1987), n° 274.

Prix Praemium Imperiale

Youssou N'Dour et El Anatsui parmi les lauréats

Il y a deux artistes de la culture africaine parmi les cinq lauréats du prestigieux prix Praemium Imperiale, édition 2017. Il s'agit du Ghanéen El Anatsui, distingué dans le domaine de la sculpture, et du Sénégalais Youssou N'Dour, dans la catégorie musique. Ils sont les premiers Africains honorés par ce «Nobel des arts», créé en 1989 par la Japan Art Association et doté de 15 millions yens (114 000 euros) pour chacune des cinq disciplines. Sa voix en or l'avait propulsé sur la scène internationale. Tout



Youssou N'dour sur scène.



El Anatsui.

le monde se souvient du succès planétaire de Seven Seconds, chanté en duo avec Neneh Cherry. Youssou N'Dour, depuis, est vénéré comme le «griot moderne» du Sénégal. Né en 1959 à Dakar, dans une famille de conteurs africains traditionnels, chanteur charismatique et homme d'affaires à succès, il voulait même être président du Sénégal, mais a dû se contenter du poste de ministre de la Culture avant de sortir en 2016, son 34^e album, «Africa Rekk». Le chanteur de la musique sans frontières est alors le premier Sénégalais à recevoir l'honneur du Praemium Imperiale.

S'agissant de El Anatsui, surnommé «l'artiste le plus cher d'Afrique», c'est l'homme qui collectionne les prix prestigieux pour ses célèbres tapisseries en métal. Après 40 ans de carrière, le sculpteur ghanéen dont les œuvres faites uniquement de matériaux recyclés ou usagés fascinent aux quatre coins du globe, et ne compte pas mettre de côté un terme à sa carrière ou à ses créations. «Je me vois comme un artiste. Et comme un Africain», dit-il dans un entretien accordé à l'AFP dans la ville de Denver, au Colorado (ouest des Etats-Unis) où une exposition sur l'ensemble de son oeuvre se tient de la mi-septembre à la fin de l'année. Cette rétrospective, organisée par le Musée d'Art africain de New York, présente plusieurs des pièces qui ont rendu célèbre l'artiste. Déjà couronné par le Lion d'or de Venise en 2015, il obtient aujourd'hui le Praemium Imperiale dans la catégorie sculpture. Né en 1944 au Ghana, il vit aujourd'hui au Nigeria. Il adore travailler avec des capsules aplaties de bouteilles d'alcool, traces fatales du colonialisme, souligne-t-il.

La distinction des deux premiers artistes africains est certes la sensation de cette 29^e édition du Praemium Imperiale et confirme l'importance grandissante des artistes africains sur la scène internationale. Les prix, créés pour que le Japon puisse promouvoir la paix dans le monde à travers les arts, seront remis par un membre de la famille de l'empereur japonais Akihito lors d'une cérémonie le 18 octobre prochain à Tokyo.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Damome, Etienne, Radios et religions en Afrique Subsaharienne. Bruxelles, De Boeck Université, 2016.

Dynamisme, concurrence et action sociale. Presses Universitaires de Bordeaux, 2014.

Grevisse, Benoît, Déontologie du journalisme. Enjeux éthiques et identités professionnelles. Paris, Editions CFPJ, 1997.

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Road point Kessal (face au cdf)
Tél : (+242) 053010228 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal André Biyogo (face à la Mairie)
Tél : (+242) 055501075 / 055503073

www.gxinternational.net

CAN de basket-ball militaire

Le Congo briguera-t-il la compétition?

À l'orée de l'arrivée à Brazzaville d'une délégation de l'OSMA (Organisation du sport militaire en Afrique), le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, et son homologue des Sports et de l'éducation physique, Hugues Nguélonlé, ont eu un entretien sur la possibilité d'organiser prochainement à Brazzaville la CAN (Coupe d'Afrique des nations) de basket-ball militaire.

Il y a trois ans, le Congo devait déjà abriter cette compétition. Les démarches entre l'OSMA et le Congo étaient très avancées, les dates et le lieu de la compétition fixés. Malheureusement, la compétition n'avait plus eu lieu. Aujourd'hui, certainement les choses iront pour le mieux en tenant compte du raté de la dernière fois. «Le ministre de la Défense et moi-même avons pris langue et parlé de ce dossier qui très prochainement pourra trouver des solutions. Cela ne dépend pas que du ministre des sports que je suis ou du ministre de la Défense, nous devons aller plus haut au niveau du Gouvernement et même avoir l'avis du chef de l'Etat, avant d'engager quelques démarches», a confié Hugues Nguélonlé.

À l'évocation de l'organisation de cette compétition internationale, bon nombre des compatriotes sont sceptiques,



Charles-Richard Mondjo échangeant avec Hugues Nguélonlé peu avant la séance de travail.

voire pessimistes. En raison de la situation générale du pays, ils n'ont pas tout à fait tort. Mais d'autres estiment que le basket-ball congolais étant suspendu de toute compétition de FIBA Afrique pour avoir renoncé à organiser l'AFRO-BASKET, le pays a intérêt à postuler pour l'organisation de la CAN militaire, afin d'éviter à nos basketteurs (l'équipe militaire est constituée de plusieurs internationaux) une longue période d'inactivité qui pourrait leur être préjudiciable à l'avenir. Autre sujet évoqué par les deux ministres: l'utilisation par les FAC (Forces armées congo-

laises) du Gymnase D'Ornano construit sur fonds publics à la faveur des Jeux africains, mais qui se trouve dans l'enceinte d'une caserne militaire. Les deux parties plancheront sur un partenariat de co-gestion dudit gymnase, qui changera de nom, a annoncé d'ores et déjà le ministre des Sports. «Le nom actuel n'est pas le bon, des dispositions sont prises pour le changer», a révélé Hugues Nguélonlé.

L'OSMA est une association continentale africaine composée des Forces armées des pays africains membres. L'institution est composée des

pays membres de l'Union africaine et fait partie intégrante du CISM (Conseil international du sport militaire). Son objectif fondamental est de contribuer au développement de l'effort global en faveur de la paix en Afrique et dans la monde en véhiculant les idéaux d'amitié, de solidarité, d'hospitalité, d'entente mutuelle et d'intégration entre les Forces armées des pays africains par le sport. Le siège de l'OSMA se trouve à Yaoundé, au Cameroun.

Alain-Patrick MASSAMBA

Comité national paralympique congolais

Un nouveau mandat pour le président Simon Ibovi

Le CNPC (Comité national paralympique congolais), structure sportive en charge des personnes vivant avec handicap, était en assemblée générale ordinaire électorale samedi 16 septembre 2017, au siège du Comité national olympique et sportif congolais à Brazzaville. Ces assises ont accouché de la réélection de Simon Ibovi à la tête d'un bureau exécutif de 16 membres, pour un mandat de quatre ans (2017-2021). Au terme des travaux, le président réélu, visiblement ému, a retracé les grands axes de son plan d'action: «Première priorité: organiser



Simon Ibovi.

une assemblée pour réviser nos documents juridiques, parce qu'ils ont été faits lorsque nous étions une fédération. Ensuite, notre combat c'est de trouver des sponsors au niveau international qui pourront nous aider, pour participer aux compétitions continentales et internationales car au niveau du pays nous avons des problèmes d'argent. En dehors de cela, nous avons le volet Formation; cela est vraiment une question sérieuse. De même, nous allons continuer à faire l'identification et la détection des athlètes, car nous n'allons pas, seulement, nous limiter à pratiquer de l'athlétisme, nous devons également pratiquer d'autres disciplines comme le basketball, le tir à l'arc, le football à sept, etc.» Outre cela, le président Ibovi a souligné la nécessité de mettre en place des fédérations, selon les spécificités congolaises. Le CNPC est l'équivalent du CNOSC (Comité national olympique et sportif congolais) chez les athlètes invalides, c'est-à-dire les handicapés, les malvoyants, les déficients mentaux, etc. Pour Simon Ibovi, «les relations entre les deux instances sont excellentes». En rappel, le CNPC est né sur les cendres de la FCP (Fédération congolaise paralympique) créée au Congo en 1987.

Alain-Patrick MASSAMBA

François Bakana, président de la FECOGYM

«La gymnastique a de beaux jours devant elle»

À l'issue des championnats nationaux qui ont eu lieu les 16 et 17 septembre 2017 à Brazzaville, François Bakana, président de la FECOGYM (Fédération congolaise de gymnastique) depuis 1989, nous présente son sport et ses objectifs pour les prochaines années.

*Pouvez-vous nous présenter le plateau de votre fédération à

travers les championnats nationaux de cette année?

**La Fédération a été créée en 1989. Cette année, six ligues viennent de participer aux championnats nationaux, alors qu'il y a deux ans elles n'étaient que quatre engagées. Il y a évolution des chiffres, mais notre souhait est que l'adhésion gagne le reste des départements. Qu'importe, la gymnastique a de beaux jours devant elle.

*Avec le recul, comment avez-vous vu ces championnats?

**Pour cette première année de l'olympiade, on peut évaluer le niveau de participation à 80%, car quelques ligues seulement ont organisé leur championnat départemental. Qu'à cela ne

tienne, on peut se satisfaire de ce qu'on a vu, mais nous demandons aux ligues départementales de poursuivre le travail, en fonction des décisions prises lors du conseil fédéral.

*La gymnastique est connue comme discipline scolaire. Comment pouvez-vous continuer à la développer?

**Nous mettons un accent sur les conférences-débats et les séminaires de formation des entraîneurs pour que pour chaque gymnaste il y ait un entraîneur. Car la gymnastique est un sport différent des sports collectifs. Nous stimulons aussi la création des clubs partout dans le pays, ce qui va élargir le champ de détection des talents.

*Quels sont vos objectifs pour continuer la promotion et le développement de la gymnastique?

**Je voudrais continuer à attirer d'autres jeunes filles et garçons au sein de la famille de la gymnastique. Dans certains coins du pays on ne la pratique que comme loisir et il faut aller à leur rencontre. C'est aussi la mission de la Direction technique nationale.

*Quels sont les prochains grands défis pour promouvoir davantage cette discipline sportive?

**Le prochain grand défi de la FECOGYM reste à convaincre les dirigeants nationaux du sport à accepter d'organiser les championnats d'Afrique de gymnastique aérobic à Brazzaville, en mars 2018. Notre objectif est de rester sur le podium. Sous d'autres cieux, c'est avec ce genre d'événements qu'on enregistre des pics d'adhésion. Chez nous, par exemple, les Jeux africains ont donné un nouvel élan à la gymnastique, il faut continuer à surfer dessus. Notre objectif est de rester sur le podium

Propos recueillis par Guy-Saturnin MAHOUNGOU



François Bakana.

Centre national de formation de football de Brazzaville

Un nouveau-né: le service de la préformation

Créé par décret présidentiel n°2005-652 du 9 décembre 2005, le Centre national de formation de football de Brazzaville a un nouveau-né: le service de la préformation chargé des catégories poussins, benjamins et minimes. C'est l'arrêté n°3894/Msep-Cab du 23 mai 2017 qui acte la naissance de ce service. Dans le but de donner des fondamentaux aux jeunes sur le plan physique, tactique et technique et servir de vivier pour le développement du football au Congo.

Le nouveau service comprend un staff technique rattaché de huit techniciens. Avec à sa tête, un coordonnateur technique national, entraîneur formateur. Pour diriger le staff technique, le choix du Congo s'est porté sur Fabrizio Erardo Cesana, de nationalité italienne. Fabrizio a exercé en qualité de préparateur physique du Centre national de formation de Brazzaville et des Diables Rouges U17 et U20. Il a travaillé avec l'entraîneur-sélectionneur Paolo Berrettini de mars 2014 à décembre 2016. Depuis janvier 2017, à la demande du ministre des Sports et de l'éducation physique, Fabrizio est revenu au Congo, porteur d'un projet de collaboration avec deux grands clubs italiens: AC Mi-



Vue principale du CNFF.

lan et Atlanta BC. Entraîneur professionnel qualifié, titulaire d'un Master Pro UEFA, Fabrizio est également titulaire d'une licence UEFA délivrée à Nyon (Suisse), le 2 mai 2013 et d'une licence délivrée à Caversciano (Florence), par la Fédération Italienne de Football, le 5 juillet 2013. Thème de son master: «Le développement jeunes footballeurs en Europe». Il est de la même promotion que Fabio Canavaro, Filippo Inzaghi et tous les champions du monde 2006.

La création du service de la préformation chargé des catégories poussins, benjamins et minimes fait suite à la signature

des deux parties à instaurer un rapport de collaboration, dans le but de l'ouverture des «Académies de football AC Milan», en République du Congo à travers la signature d'un protocole de partenariat.

C'est en présence de l'Ambassadeur d'Italie au Congo, Monsieur Andrea Mazzella, que les détections des jeunes ont commencé à l'occasion du tournoi organisé à Brazzaville du 4 au 6 avril 2017, en collaboration avec Atalanta BC. Détections qui se sont poursuivies jusqu'à la fin du mois de juin. La liste des jeunes retenus est disponible au Centre national de formation de football auprès du Coordonnateur technique national, Fabrizio Erardo Cesana. Les catégories d'âge concernées vont de 8 à 12 ans et de 13 à 17 ans. Projet innovant pour l'éclosion des jeunes talents et le développement de l'élite sportive qui complète ainsi l'ossature du Centre national de formation de football de Brazzaville. Malheureusement, jusqu'à ce jour, l'italien Fabrizio Erardo Cesana travaille sans contrat signé par toutes les parties prenantes...

de Protocole de partenariat entre le ministère des Sports et de l'éducation physique et l'Atalanta Bergamasca Calcio, le 17 février 2017, au siège de l'Atalanta BC à Bergame (Italie). Peu avant la signature de ce protocole, le ministre des Sports et de l'éducation physique avait paraphé, le 16 février 2017, à Casa Milan, le prestigieux siège du Milan AC, la lettre d'intention pour une future collaboration entre le ministère des Sports et de l'éducation physique de la République du Congo et AC Milan SPA, pour la formation des jeunes footballeurs. Cette lettre confirmait, ainsi, l'intérêt

Jean-Baptiste BOLINGO

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son
Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle
(Au dessus de Super Sonic face PARK N SHOP),
Boite Postale 4003, Téléphone (242) 05. 523.85.38; 06.631.74.01;

INSERTION LEGALE

Aux termes de l'acte portant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire reçu par le Notaire ci-dessus nommé en date à Pointe-Noire du douze septembre deux mille dix sept, suivant Folio 166/3, N°6623, l'associé unique de « GROUPE CONGO INDUSTRIE SARL » en sigle « G.C.I SARL » au capital de FRANCS CFA 1.000.000 et immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG/ PNR/ 16 B 989, a résolu d'adopter certaines activités à celles d'emblée contenues et mentionnées à l'article deux des Statuts « GROUPE CONGO INDUSTRIE SARL »; modifiant ainsi l'article 2 des statuts qui dorénavant se lira de la manière suivante:

« Article 2: OBJET SOCIAL

La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays:

- Fabrication et vente des cahiers et câbles électriques;
- Savonnerie;
- Fonderie des métaux non ferreux;
- Exploitation de carrières;
- Importation et vente des matériaux de construction;
- Prestation de services: travaux bâtiment;
- Vente des produits alimentaires;

- Elevage, pisciculture et agriculture;
- Vente de lubrifiants;
- Fabrication de peinture,
- Confection tôles gali, tôles bacs, P. V C, pointes, tubes carrés, tréfilage, coudes P. V C, tés P. V C et gaines, ou tout produit dérivant de l'acier, pièces détachées;
- Confection tous produits en plastique directs ou indirects;
- Vente des produits électroniques.

Et plus généralement toutes opérations commerciale ou financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers.»

Ainsi que l'exige la loi, le Procès-verbal dont s'agit a été l'objet d'un dépôt, le quatorze septembre deux mille dix sept, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 17 DA 1141. Par la même occasion, modification du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée.

Pour avis,

Maître Sandra Célia
M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

LA CONGOLAISE DE CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX-BTP
En abrégé «C.C.T·SARL»

*Société à responsabilité limitée au capital de deux millions (2.000.000) de Francs CFA
Siège social: 17, rue Céline N'gouabi, quartier ASECNA (Aéroport), Plateau des 15 ans,
arrondissement 4 Moundou, Brazzaville / RCCM: 16 8 6464*

ANNONCE LEGALE

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date à Brazzaville du 06 juillet 2017, dûment enregistré à la recette de l'enregistrement des domaines et timbres de Poto-Poto, Brazzaville, le 12 juillet 2017, les associés de la société LA CONGOLAISE DE CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX-BTP en abrégé « C.C.T·SARL », Société à Responsabilité Limitée au capital de deux millions (2.000.000) de Francs CFA, ayant son siège social à Brazzaville, 17, rue Céline N'Gouabi, quartier ASECNA (Aéroport), Plateau des 15 ans, arrondissement 4 Moun-

gali, République du Congo, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville sous le numéro 16 B 6464, ont décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société.

Dépôt légal a été effectué le 17 juillet 2017 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 17 DA 582.

Les formalités d'inscription de dissolution ont été accomplies le 17 juillet 2017 au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville sous le numéro 16 8 6464.

Pour insertion

La Gérance

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral Immeuble AGC-VIE, Centre-ville Brazzaville
B.P.: 13861/Tél.: 06.665.65.90/ E-mail: bouboutouetude@gmail.com
République du Congo

SOCOTEC BASSIN DU CONGO «S.B.C»

*Société Anonyme/Capital social: 15.000.000 francs CFA
Siège social : 114, rue Kitengué, Arrondissement 2 Bacongo - Brazzaville
RCCM CG/BZV/ 10 B 2003 - République du Congo*

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société dénommée SOCOTEC BASSIN DU CONGO, Société Anonyme au capital de 15.000.000 de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/ BZV 1 10 B 2003 du 17 mars, 2010, dressé en la forme authentique par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire, en date du 24 juillet 2017, enregistré à la recette de Brazzaville EDT Plaine, le 24 juillet 2017, sous folio 131/1, numéro 1599, il a été décidé:

- du transfert du siège social qui était initialement à Brazzaville, Immeuble du 5 février 1979, quartier M'Pila BP.: 1270 a été transféré au numéro 114 de la rue Kitengué, Arrondissement 2 Bacongo - Brazzaville.

De la nomination des nouveaux administrateurs pour le temps restant à courir des mandats de leurs prédécesseurs qui est de deux (2) ans en application des dispositions de l'article 13 alinéa 10 des statuts:

1- Monsieur Jean-Marc FORT, de na-

tionalité Française en remplacement de Monsieur Georges F ARAH.

2- Monsieur Manuel RODRIGUEZ, de nationalité Française en remplacement de Monsieur Eric Ciron;

3- Monsieur Jean-Marc FORT, de nationalité Française est désigné représentant de la Société SOCOTEC INTERNATIONAL, en remplacement de Monsieur Emmanuel PETIT.

En conséquence des résolutions qui précèdent, les Actionnaires modifient les statuts de la Société.

Tous les actes modificatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 juillet 2017, sous le numéro 17 DA 622 et l'inscription modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/ 10 B 2003.

Pour Insertion

Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

*1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de
Garnison, Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre-ville / B.P. 1431 Tél. 22 294.13.34/ 05 736.64.64
République du Congo*

INSERTION LEGALE

«Eni Congo» SA

*Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital social de: 17.000.000 USD
Siège social: 706, Avenue Charles De Gaulle / RCCM: CG 1 PNR /12 8 52
Pointe-Noire- République du Congo*

Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016 -Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2016- Ratification de la cooptation d'un administrateur Modification de l'objet social- Mise en harmonie des statuts a l'Acte Uniforme OHADA révisé.

Aux termes du Procès-verbal de la 75ème Réunion de l'Assemblée Générale Mixte de la société «Eni Congo» SA, tenue à Pointe-Noire en date du 06 avril 2017, reçu en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, le 11 mai 2017, enregistré à Pointe-Noire le 30 août 2017, folio 157/18, no 6364; les actionnaires de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

> Résolutions à Titre Ordinaires:

- Approbation des comptes et du bilan de l'Exercice clos le 31 décembre 2016;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016;

-Quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2016;

- Ratification de la cooptation de Monsieur Andrea GIUBILEO en qualité d'Administrateur en remplacement de Madame Francesca ZARRI ;

> Résolutions à Titre Extraordinaires

- Modification de l'objet social;
- Mise en harmonie des statuts avec l'Acte Uniforme OHADA Révisé relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 4 septembre 2017, sous le no 17 DA 1092.

*Fait à Pointe-Noire,
le 15 septembre 2017*

Pour Avis et mention

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire

Le prêtre connaît-il «la vie?»

Une œuvre mensuelle abordait, il y a quelques mois, dans sa «chronique ouverte», un problème que maintes conservations soulèvent. Voici comment il était formulé: «un jeune homme qui entre au séminaire, à peine achevés ses études secondaires, ne connaît rien de la vie. Et ce n'est pas, évidemment, l'existence au séminaire qui le préparera à connaître. Cependant, devenu prêtre, il sera consulté, en tant que confesseur, sur les problèmes les plus graves de la vie (relation entre les époux, par exemple). N'y a-t-il pas là une erreur ou, en tout cas, une difficulté?».

Par Père Jacques NGANGA NITUMOSSI



Que foyer chrétien n'a point entendu faire pareille réflexion ? Nous avons, donc; jugé utile de reprendre, ici cette question délicate. Oui, il y a une difficulté. Les chrétiens consultent, souvent, le prêtre et c'est rarement pour lui parler de leur bonheur. On lui confie, plus habituellement, les peines, les épreuves; on vient à lui quand la lumière ou le courage fait défaut. Aussi, le prêtre est-il rendu confident des secrets les plus grands, est-il témoin des crises de conscience ou l'existence même d'un foyer est en jeu. On vient, disons-nous, en quête d'un soutien; mais parler n'est pas toujours facile: même dans une atmosphère de confiance, il y a toujours des choses qui ne peuvent être dites qu'avec effort. Les chrétiens ont droit à l'attention, à la sympathie du prêtre et à sa compétence, non seulement à cause de la gravité des questions posées, mais aussi en raison de ce don singulier qu'ils font d'eux-mêmes, en livrant leur vie la plus intime. Le problème est, donc, de savoir comment le prêtre fait pour

acquérir cette compétence indispensable. D'aucuns ne nie qu'il puisse jamais l'avoir en certains domaines-ceux qui touchent à «la vie», comme on dit- du fait de sa formation et de son mode de vie. Or, que reproche-t-on exactement, à cette formation et à ce mode de vie? De ne pas être semblable à ceux des autres qui, êtes au monde, connaissent, par expérience, et son mal et son bien l'amour conjugal, par exemple. Voici le mot-clé! Beaucoup de gens s'imaginent que, pour connaître, il faut expérimenter. Est-ce tout à fait vrai? La compétence est-elle liée à l'expérience? Ce serait ridicule de répondre qu'elle ne l'est jamais. Comment sous-estimer l'importance de cette rencontre avec la réalité, l'enrichissement qu'on y peut trouver? Mais ce serait tout aussi inexact de répondre qu'elle l'est toujours et voici pourquoi.

Les voies d'accès au mystère humain

Tout d'abord, l'expérience n'est pas la seule voie d'accès à la connaissance. S'il fallait expérimenter pour connaître,

le médecin serait, dans l'immense majorité des cas, incompetent. Il ne pourrait soigner valablement une maladie s'il en a souffert lui-même et qu'il s'en est guéri. Or, c'est heureux: il peut la soigner sans en avoir souffert. Une science réelle, utile, efficace peut donc s'obtenir autrement que par l'expérience personnelle. Au Surplus, à quelle connaissance l'expérience introduit-elle précisément? est ce à une connaissance étendue et supérieure, capable de faire comprendre au prêtre tous les cas? Est-ce à cette vision exacte de l'humain à partir de quoi il peut donner des conseils?

Nous croyons pouvoir répondre franchement: non. Et ceci sans paradoxe. Car, un inconvénient majeur s'attache à «l'expérience»: à savoir que celle-ci est toujours personnelle, limitée dans le temps et dans l'espace, difficilement communicable. Du fait de ce caractère individuel, on ne peut, sans danger, tirer de ses essais, de ses réussites ou de ses échecs des lois générales. Rien de plus catastrophique qu'un foyer désireux d'imposer son art de vivre ou qui

prônerait, comme seul valable, l'équilibre qu'il a personnellement trouvé.

Or, il s'agit d'acquérir, nous le répétons, la connaissance étendue de l'humain, c'est-à-dire la connaissance de la vie, du cœur, de l'âme de l'autre. Puisque l'a Priori favorable dont jouit, actuellement, l'expérience ne nous semble pas ici Justifié, ou chercherons-nous la solution du problème?

Nous aimerions, d'abord prendre la défense de ces études théologiques dont semble faire fi la question posée. «Ce n'est pas, évidemment, l'existence au séminaire qui préparera à connaître la vie...». Voici, donc, rayées d'un trait de plume, ces longues années de réflexion ou les livres qui sont lus et commentés n'ont pourtant rien avoir avec les catalogues de cas de conscience que certains imaginent.

Avez-vous songé à ceci: depuis vingt siècles, les penseurs chrétiens interrogent l'humanité; le meilleur de leurs analyses est contenu dans des ouvrages qui mettent à nu le cœur de l'homme? au séminaire, c'est cette «expérience» universelle, celle-là qui est livrée comme un trésor sans prix à ceux dans la mission est de revoir un jour les plus lourds secrets du monde. La réponse n'est pas seulement là. Apprendre une telle sagesse dans les livres (et même dans tels livres) ne suffit pas. Il y a un exercice des facultés spirituelles et affectives dont le médecin lui aussi connaît la nécessité qui s'impose aux jeunes prêtres, dès la première rencontre avec une âme, avec un foyer: nous voulons dire l'observation. Les analyses les plus concrètes de la théologie morale ne peuvent jamais rejoindre parfaitement

le vas précis que l'on soumet au confesseur. Chaque fois que, les conditions entourent et déterminent une situation, les données apparaissent toutes neuves; inédites, vraiment incomparables. les principes de solution restent les mêmes, mais pour que l'application en soit faite utilement, il faut une étude attentive, une observation pleine d'humilité, d'intelligence et d'amour. Telles sont, pour les prêtres, les voies d'accès, pleinement valables, au mystère humain. A la fois cette science générale du cœur et de la vie qu'il reçoit de l'Eglise, et le souci passionné de comprendre chaque existence, chaque foyer, en les regardant, en les écoutant, en compatissant.

La voie de la pureté à l'exemple du Seigneur.

Voies d'accès, disons-nous, il en est encore une, dont les chrétiens ne pourront récuser l'importance. C'est la pureté. Plus un être tente d'imiter sur la terre l'exemple du Seigneur et se veut, donc, comme lui chaste et pauvre, plus il devient capable de lucidité. Prendre de l'altitude par rapport aux biens de ce monde permet de mieux les situer. Car, la pureté établit une sorte de connivence avec les hommes, pour les aider à guérir de leur mal et à croître dans le bien.

Altitude, non pour juger «de haut» vous le comprenez, mais pour saisir «du dedans». La valeur de ces biens, leur grandeur, leurs ressources, leur fragilité. La pureté ne méprise jamais le mal; du bien elle n'est pas envieuse non plus.

Par cette connivence dont je

parle, elle introduit au plus intime du mystère humain. Grâce à elle, le prêtre fidèle peut ouvrir sur les âmes «les yeux illuminés du cœur». Enfin, dernière remarque capitale: les chrétiens dont la conscience est lourde préfèrent souvent se confier à un prêtre âgé.

Jeune ou vieux, le ministère du Christ a pourtant le même pouvoir pour lier et délier. Mais ce pouvoir est redoutable à exercer et l'on craint la sérénité de celui qui «sachant», n'a pas encore assez «écouté», assez vu, lutter, souffrir, tomber, se relever, tomber encore, lutte toujours. Ces chrétiens ont-ils tort? Non, bien sûr. Néanmoins qu'ils n'oublient pas ceci: ils ne vont pas consulter un homme; mais le ministre de Dieu. C'est dans un acte de foi qu'ils s'agenouillent. Or, à cet acte de foi Dieu répond: le prêtre au confessionnal n'est pas seul. Le souverain juge est là qui assiste, éclaire son jugement et lui dicte combien de fois ces paroles qui vont au fond des âmes, sans qu'il les ait préméditées. Pour sauver les pêcheurs, le Christ a choisi des pêcheurs, des pauvres hommes mêmes instruits, attentifs et purs. Ils ne pourraient jamais aider leurs frères sur la route périlleuse, si le christ n'est auprès d'eux.

L'âge après tout est un secondaire. Mais que les prêtres étudiant, qu'ils observent inlassablement et surtout qu'ils laissent Dieu les utiliser auprès des âmes! Qu'ils laissent le cœur du Christ battre toujours plus fort dans leur propre cœur!

C'est ainsi que le Curé d'Ars entré au séminaire sans «connaître la vie» et qui exerça jusqu'à seize heures par jour son ministère de réconciliation est devenu le modèle de tous les confesseurs du monde.

Père Jacques NGANGA NITUMOSSI

Qu'est-ce qui peut nous unir?

Je pense qu'en ces jours où nous tous ne voulons plus être ce que nous avons été, il se peut que nous oublions ce que nous sommes. Notre nature, quelle qu'elle soit, ne saurait être effacée. Dans le cas contraire, nous risquons de devenir des gens inconscients. Deviendrons-nous personne? Ou bien des êtres en proie à toutes sortes de contraintes, violences, enthousiasmes et autres injustices ?

Par Michel Rodriguez Abiabouiti



On affirme que nous sommes en train de nous réveiller et que nous ne serons plus jamais si endormis et apeurés, à ce point éloignés les uns des autres que nous l'avons été. Mais je ne crois pas que cela se produise ou, plutôt, je crains que notre anoblissement ne s'effectue de la même manière que notre déformation. Car nous avons témoigné, jusqu'à présent, très peu d'intérêt à autrui. Et comment ferions-nous quelque chose pour autrui, pour le bien commun, sans nous efforcer de comprendre notre valeur personnelle?

Une des raisons de notre isolement croissant réside, selon ma modeste opinion, dans le réflexe formé dès notre plus tendre jeunesse de parler de tout cas particulier comme d'un cas général, des choses

profondes superficiellement et des choses simples d'une manière compliquée. Bref, nous sommes devenus très tôt des gens aux esprits abstraits ayant des droits abstraits, des libertés et des relations abstraites.

Aussi, nous est-il à ce point difficile de réaliser ensemble quelque chose, de trouver les valeurs, les idées ou les gens autour desquels nous puissions nous unir et par l'intermédiaire desquels nous puissions communiquer. Les notions abstraites pourraient-elles être partagées avec autrui? En parole, tout cela est abstraitement clair. Mais n'est-ce pas vrai que nous ne pouvons plus résoudre les questions d'une telle manière? Nous agissons par le biais des discussions ou, du moins du dialogue à de niveaux différents. Mais comment aboutirons nous

à de si bons résultats puisque, jusqu'ici, nous ne reconnaissons que ce que nous avons été et ce que nous sommes à présent? N'allons-nous pas, une fois de plus, céder à ce réflexe conditionné dont j'ai parlé, celui du repentir abstrait et de la restructuration abstraite?

Si je me permets de méditer sur ces problèmes à présent, lorsque cela n'est pas nécessaire à ce point surtout dans mon cas de communicant, c'est parce que je ne veux plus agir sans savoir comment sont les autres et sans que les autres sachent comment je suis. Or, moi-même et mes confrères, nous

étions, dans une très large mesure, le fruit de l'époque révolue dont l'histoire gardera le souvenir comme une époque de stagnation. Nous avons ap-

pris le métier et avons travaillé avec des gens ayant vécu dans une stagnation encore plus profonde et puis nous transmettions notre expérience à nos futurs confrères qui, sans avoir travaillé, auraient au moins fait leurs études au cours de cette même stagnation.

Cela signifie-t-il que tout ce que nous avons fait jusqu'ici est nul? Non. Il y avait, il y a et il y aura de telles gens qui, tout comme dans le passé, parlent et écrivent sur des choses inexistantes. Et ils commencent par le procédé le plus facile et commode: les principes abstraits, les valeurs abstraites. Par exemple, que dorénavant, nous tous commençons à vivre d'une manière nouvelle et cessons d'être ce que nous avons été.

Et qui sommes-nous? Comment a été chacun de nous? Au moment où cette question devient plus précieuse que toute autre chose, nous pouvons espérer vraiment qu'il y a des chances qu'un lien s'établisse entre nous, qu'un jour nous vivrons dans une société démocratique qui ne soit pas divisée en «nôtres» et en «vôtres».

Michel Rodriguez ABIABOÛTI

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel
Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/
01 116 63 33

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:

Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tél: 05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun.

Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!

La Rédaction.


BUROTOP IRIS

VESTEL

Le géant européen de l'électroménager débarque au Congo !

Split 12 000 BTU



199 000 FCFA HT

**BUROTOP IRIS, distributeur exclusif de VESTEL
au Congo.**

Brazzaville: 4 Avenue FOCH 055 777 888 - 066 69 60 60
Pointe Noire: Avenue Moe Katt Matou 044 53 53 53 - 056 056 056